



*Rapports des comités
et des groupes de travail*

TABLE DES MATIÈRES

Comité consultatif national sur les régimes de retraite	1
Comité national de coordination sur la sous-traitance et la privatisation	5
Comité national de la justice mondiale	8
Comité national d'action politique	12
Comité national de santé et de sécurité.....	14
Comité national de l'environnement.....	16
Comité national sur le racisme, la discrimination et l'équité en matière d'emploi (Comité national arc-en-ciel)	19
Comité national des femmes	22
Comité national des jeunes travailleurs	26
Comité national sur les bibliothèques	28
Comité national du triangle rose	30
Comité national sur les questions de santé.....	34
Conseil national des Autochtones	37
Groupe de travail national sur l'alphabétisation	42
Groupe de travail national sur l'éducation postsecondaire	45
Groupe de travail national de la garde à l'enfance	48
Comité national des personnes ayant un handicap	51

COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL SUR LES RÉGIMES DE RETRAITE

Introduction

Le Comité consultatif national sur les régimes de retraite (CCNRR) a le plaisir de soumettre le présent rapport au vingt-septième Congrès biennal national du SFCP. Depuis sa création, il y a 26 ans, le CCNRR a défendu la bonification et l'amélioration des mesures adoptées dans les secteurs publics et privés, une plus grande sensibilisation des membres, ainsi que l'adoption d'approches progressives en ce qui concerne la gestion des caisses de retraite. Des régimes adéquats, sûrs et prévisibles sont essentiels au maintien du niveau de vie de la classe moyenne, et il faut les défendre à tout prix.

Des défis de taille à l'horizon

Le CCNRR envisage de graves problèmes au chapitre des futurs revenus de retraite au Canada. Beaucoup trop de personnes âgées, surtout des femmes, vivent toujours dans la pauvreté, et un aîné sur trois se précarise de plus en plus. Or, ce tiers fragilisé se maintient à peine au-dessus des seuils de faible revenu grâce aux prestations fédérales. Nous n'arrivons même pas à garantir à grande échelle un niveau de vie décent aux retraités, et on prévoit que cette situation ne fera que s'aggraver avec le temps. Des études successives démontrent qu'un important pourcentage de futurs retraités au pays n'atteindra pas son objectif de base en matière de remplacement du revenu. On prévoit en outre que la moitié des baby-boomers de la classe moyenne devra subir une baisse significative de son niveau de vie à la retraite. L'avenir semble encore plus sombre pour les générations suivantes. Ces perspectives peu reluisantes ne sont pas étonnantes quand on considère certaines tendances, comme les attaques virulentes contre les régimes privés, le peu de sécurité apportée par les REER, la stagnation des salaires, le déclin des taux d'épargne personnelle et l'accroissement significatif de l'endettement des consommateurs. Mais le facteur dominant demeure l'inadéquation de notre modeste système public quand vient le temps de compenser les répercussions de ces tendances.

Une campagne pour bonifier le Régime de pensions du Canada

La campagne du mouvement syndical visant à bonifier le Régime de pensions du Canada (RPC) demeure une priorité pour le CCNRR. On sait en effet que la crise imminente est attribuable au fait que six Canadiens sur dix ne bénéficient d'aucun régime privé. Cela dit, tous les travailleurs participent au RPC, un régime public, efficace et durable. Son seul défaut? Il est trop modeste. En moyenne, ses prestataires ne reçoivent que 600 \$ par mois. Les syndicats

ont donc proposé un plan de bonification viable, chiffré, abordable et efficient. Ce plan suggère de doubler le montant des prestations en augmentant par petites tranches les cotisations au Régime. Cette démarche est appuyée par les provinces, la population, les experts en retraite et les groupes d'intervenants provenant de toutes les sphères politiques, mais le gouvernement Harper a unilatéralement mis fin aux pourparlers en la matière. Le premier ministre a plutôt continué d'examiner les mesures axées sur les régimes privés (notamment les régimes de pension agréés collectifs, ou RPAC, et les comptes d'épargne libres d'impôt, ou CELI), qui n'offrent aucune sécurité réelle, mais qui rapportent beaucoup aux institutions financières. La bonification du RPC est la seule solution à la crise imminente, et le gouvernement conservateur de M. Harper y fait manifestement obstacle. De son côté, le gouvernement ontarien étudie en ce moment les possibilités d'amélioration de son propre système public (Régime de retraite de la Province de l'Ontario, ou RRPO). Ce régime présente toutefois des inconvénients majeurs, dont le principal est qu'il n'est pas universel (les personnes participant à des régimes privés « comparables » peuvent être exclues). Quels que soient les résultats de l'élection fédérale, le SFCP, le NPD, le mouvement syndical et de nombreux autres alliés doivent poursuivre cette campagne jusqu'à ce que le RPC ait enfin été bonifié.

L'importance de renverser les changements apportés par le gouvernement Harper au programme de Sécurité de vieillesse (SV)

Comme nous l'avons indiqué dans notre rapport au congrès de 2013, l'annulation des attaques contre le programme de la Sécurité de la vieillesse (SV) est une des principales priorités de notre comité. En 2012, M. Harper a annoncé que l'âge d'admissibilité à la SV passerait de 65 à 67 ans en 2023. Il n'avait pourtant ni parlé de ces changements lors de sa campagne (en fait, il avait même affirmé qu'il ne réduirait pas les prestations) ni consulté les Canadiens à ce sujet après les élections. Les modifications au programme de la SV ont été ensevelies dans le tristement célèbre projet de loi omnibus sur le budget de 2012, n'occupant que cinq des 452 pages de cet affront à la démocratie. Pourtant, des experts et des observateurs non partisans, comme le directeur parlementaire du budget, soutiennent que le programme était parfaitement équilibré avant les modifications en question. La perte de prestations pendant deux ans ne facilitera pas la retraite des Canadiens, qui doutent de plus en plus de leur aptitude à la prendre. Ce report retranchera 13 000 \$ (en dollars d'aujourd'hui) des fonds de retraite des gens de la classe moyenne. Ce recul s'applique aussi au Supplément de

revenu garanti (SRG), cette modeste prestation mensuelle offerte uniquement aux retraités à faible revenu (scandaleusement, un seul aîné sur trois en bénéficiaire). Le SRG s'est pourtant révélé remarquablement utile pour maintenir les personnes âgées au-dessus du seuil de la pauvreté. Si des générations futures le perdent pendant deux ans, beaucoup plus de retraités canadiens seront démunis. M. Harper a clairement dicté ses choix en la matière : une réduction des prestations de SV et du SRG (retranchant des milliards de dollars de programmes visant principalement les citoyens de la classe moyenne et à faible revenu) et une augmentation des CELI (qui coûtent des milliards de dollars publics et favorisent principalement les plus riches). Le SCFP doit continuer de traiter le renversement de ces changements comme une priorité majeure.

Perception du public des régimes de retraite à prestations déterminées

D'un bout à l'autre du pays, des groupes de la droite continuent d'attaquer les « retraites dorées du secteur public », soutenant qu'elles drainent l'économie et ne peuvent « tout simplement pas être viables ». Or, ces charges aussi erronées que trompeuses minent les efforts que nous déployons pour sauvegarder les régimes à prestations déterminées (PD), et ce, tant chez nos membres qu'au sein de la population en général. Le CCNRR aimerait mettre en lumière des travaux effectués dans divers territoires qui vont dans un tout autre sens. Les rapports en découlant démontrent en effet que les grands bassins d'investissement dans les régimes à PD peuvent en fait être considérés comme étant des biens macroéconomiques ayant des effets positifs sur l'emploi et le PIB. Les travailleurs bénéficiant d'un régime satisfaisant au travail tendent à dépendre beaucoup moins des programmes sociaux et de sécurité du revenu au moment de leur retraite, réduisant du même coup les dépenses en argent des contribuables. On a également parlé de la notion fort répandue, mais tout aussi fautive voulant qu'un emploi de courte durée dans le secteur public donne droit à une « pleine pension » à partir de 55 ans. En réalité, les fonds de retraite de fonctionnaires sont modestes et s'accumulent graduellement au fil d'années de travail et de cotisations. De plus, les prestations sont principalement tirées du rendement accumulé des placements, non du montant des cotisations elles-mêmes. Le CCNRR continuera de collaborer avec le SCFP et d'autres représentants du mouvement syndical pour faire en sorte que ces messages favorables fassent partie du discours public et soient utilisés pour discréditer les mythes propagés par les gens de la droite. Les régimes à PD sont des biens socioéconomiques pour la préservation desquels nous devrions fièrement lutter.

Attaques provincial

Le Comité consultatif national sur les régimes de retraite a été choqué par la sévérité des attaques draconiennes des gouvernements provinciaux contre les régimes de retraite des membres du SCFP. Nous ne sommes pas d'accord avec l'argument voulant que les régimes de retraite à prestations cibles remplacent les régimes de retraite à prestations déterminées que les membres du SCFP ont défendus avec vigueur. Les régimes à prestations cibles n'offrent pas la sécurité de retraite d'un régime à prestations déterminées, parce qu'ils remplacent l'obligation légale de l'employeur de remplir ses promesses à l'égard des régimes de retraite à prestations déterminées assorties d'aspirations non contraignantes qui peuvent être respectées ou non. En effet, ils transfèrent le risque couru par les employeurs aux membres des régimes de retraite. Fait choquant, ces attaques ciblent de plus en plus les prestations acquises – à savoir les droits aux prestations déterminées déjà accumulées pendant les années de service (plus particulièrement dans le modèle du régime à « risques partagés » au nom trompeur du Nouveau-Brunswick). Quatre provinces ont monté de graves attaques de cette nature. Le Nouveau-Brunswick a légiféré la conversion du régime de retraite des fonctionnaires, le faisant passer d'un régime à prestations déterminées à un régime à prestations cibles. Le Comité consultatif national sur les régimes de retraite avait déjà signalé qu'il n'était pas d'accord que le modèle du régime à risques partagés du Nouveau-Brunswick lance une tendance, mais d'autres employeurs et gouvernements, comme l'Île-du-Prince-Édouard, ont suivi. Le gouvernement du Québec a adopté une mesure législative incroyablement lourde qui essentiellement impose un ensemble de concessions favorables à l'égard de l'employeur sous la forme de conditions en matière de « négociations » concernant des centaines de régimes municipaux prétendument distincts. Le SCFP a participé avec force à l'opposition massive qui s'est organisée contre cette mesure législative. Enfin, l'Alberta a tenté d'imposer des concessions massives au régime de retraite de sa province, avec la conversion à un régime à prestations cibles enfouie dans les petits caractères de sa proposition. Après l'opposition du SCFP, d'une coalition de syndicats et de la Fédération des travailleurs de l'Alberta, le gouvernement a retiré les réductions proposées, bien que la bataille soit loin d'être terminée. Le Comité consultatif national sur les régimes de retraite prévoit que ces attaques se poursuivront, surtout si le gouvernement fédéral va de l'avant avec sa proposition qui permettra la conversion rétroactive de régimes à prestations déterminées à régimes à prestations cible qui relèvent du fédéral. Sur une note positive, le Comité consultatif national sur les régimes de retraite reconnaît un résultat positif à Terre-Neuve-et-Labrador, grâce au leadership du

SCFP, le régime de retraite à prestations déterminées des fonctionnaires provinciaux est devenu une structure conjointe grâce à un engagement important en matière de financement de la part du gouvernement, qui préserve la nature des prestations déterminées du régime.

Attaques des employeurs uniques contre les régimes et menaces à double palier

Les tendances sur le plan provincial sont également évidentes dans les régimes à employeur unique. Partout au pays, dans tous les secteurs, les employeurs attaquent les régimes à prestations déterminées. Ces attaques visent à réduire les coûts des régimes de retraite de l'employeur (par des concessions à l'égard des prestations et une augmentation des cotisations des membres) et à diminuer ou à éliminer les risques pour l'employeur (par l'imposition de régimes de retraite à cotisations déterminées ou cibles). Souvent, ces attaques ont un caractère sombre à double palier où les employeurs proposent que les concessions dramatiques ou les conversions soient imposées uniquement aux nouveaux employés. Ces attaques à l'endroit de plusieurs sections locales du SCFP ont réussi. Le Comité consultatif national sur les régimes de retraite pense que les règlements à double palier constituent une menace grave pour la prochaine génération de membres du SCFP, pour la solidarité et la force de nos unités de négociation et l'intégrité du mouvement syndical dans son ensemble.

Le comité est très heureux de la victoire récente remportée par la section locale 2019 du SCFP de Happy Valley-Goose Bay, Terre-Neuve. Au cours des négociations, l'employeur a tenté de fermer le modeste régime de retraite à prestations déterminées aux nouveaux employés, qui cotiseraient plutôt à un régime de retraite à prestations cibles, et a offert des augmentations de salaire considérables dans l'espoir que les membres acceptent ce changement. La section locale 2019 du SCFP s'est tenue debout, a lutté pendant un mois de lockout pour finalement gagner, l'employeur ayant retiré la concession qu'il proposait au régime de retraite. Le Comité consultatif national sur les régimes de retraite croit que nous devons reconnaître d'importantes victoires comme celle-là pour montrer aux autres sections locales que les luttes qui s'annoncent pour les régimes de retraite peuvent être remportées.

Le Comité consultatif national sur les régimes de retraite reconnaît également les victoires importantes à l'égard des régimes de retraite de la Ville de Regina, des universités de Regina et de la Saskatchewan et du régime de retraite de Trio des employés municipaux à Terre-Neuve.

Caisses de retraite et privatisation

Le SCFP national possède une politique de longue date contre l'utilisation des caisses de retraite des travailleurs pour investir dans des infrastructures privées ou en partenariat public-privé. Le Comité consultatif national sur les régimes de retraite reconnaît que les pressions exercées en vue d'utiliser nos caisses de retraite comme véhicules de privatisation se poursuivront. Une tendance de plus en plus marquée menace de contribuer à l'élargissement de ce problème fondamental. Récemment, le gouvernement du Québec a annoncé une politique voulant que les caisses de retraite et les employés du gouvernement et des organismes publiques (y compris le Régime de rentes du Québec) gérés par la Caisse de dépôt et placement du Québec soient propriétaires des projets de transport en commun de la province et les exploitent. Tant le gouvernement ontarien de Kathleen Wynne que les libéraux fédéraux de Justin Trudeau réfléchissent à des mesures semblables à propos des caisses de retraite publiques. Le Comité consultatif national sur les régimes de retraite assiste à la convergence de plusieurs tendances troublantes à l'égard de cette question :

1. les gouvernements canadiens devront financer de nombreuses infrastructures au cours des prochaines décennies,
2. les politiques d'austérité conduisent les gouvernements à mal définir leurs priorités en cherchant à atteindre l'équilibre budgétaire et à éviter de s'endetter,
3. les pressions exercées en vue de poursuivre les partenariats public-privé continuent par les parties intéressées et les gouvernements qui veulent cacher des dettes en les rayant de leurs livres,
4. les caisses de retraite sont de vastes bassins de capitaux et nombreux sont ceux qui exercent des pressions pour qu'ils soient investis dans des partenariats public-privé.

Ces tendances montrent qu'il est très possible que d'énormes vagues de privatisation des infrastructures se produisent au cours des prochaines décennies et le Comité demande au SCFP de mettre en place des ressources et des politiques pour combattre cette tendance, pour veiller à ce que le développement et le renouvellement des infrastructures demeurent du domaine public, comme il se doit.

Respectueusement soumis par,

Les membres du Comité consultatif national sur les régimes de retraite

Greg Baker..... Terre-Neuve-et-Labrador
Anne Burgess Nouvelle-Écosse
Leonard Crawford Île-du-Prince-Édouard
Roland Cormier Nouveau-Brunswick
Patrick Gloutney..... Québec
Helen Fetterly
coprésidente Ontario
Bob Ripley
coprésident Manitoba

Michael Brockbank.....Saskatchewan
Kim JaedickeAlberta
Scott Cush
membre substitutAlberta
Larry Bancroft..... Colombie-Britannique
Frank Lee Colombie-Britannique
Kelly KnoxSEH, Colombie-Britannique
Donisa Bernardo
membre substitutSEH, Colombie-Britannique
Tim Maguire Section locale 79
Michael Hurley agent de liaison du CEN
Mark Janson conseiller syndical régimes de retraite
Kevin Skerrett..... conseiller syndical à la recherche

COMITÉ NATIONAL DE COORDINATION SUR LA SOUS-TRAITANCE ET LA PRIVATISATION

Depuis la création de notre syndicat, la lutte à la privatisation sous toutes ses formes est l'une des principales priorités du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). En tant que l'un des plus anciens comités consultatifs du SCFP, le Comité national de coordination sur la sous-traitance et la privatisation joue un rôle central dans le cadre des travaux du SCFP qui consistent à défendre les bons emplois et les services publics dans nos communautés. Les membres du comité cherchent à agir à titre de leaders dans leur région en partageant des connaissances, en renforçant la capacité sur le terrain, en encourageant l'activisme, en favorisant les liens entre différents secteurs et enjeux, et en facilitant une participation accrue aux actions éducatives anti-privatisation du SCFP.

Les membres du comité partagent des renseignements sur les stratégies efficaces pour lutter contre la privatisation et font la promotion des services publics dans leur région et par l'intermédiaire du comité national. Ils fournissent également des perspectives locales sur les tendances nationales. Ensemble, nos perspectives intersectorielles et régionales contribuent de façon significative au travail actuel du SCFP visant à protéger et à élargir les services publics ainsi qu'à lutter contre la privatisation sous toutes ses formes.

Depuis le Congrès national de 2013, les membres du comité s'attaquent aux questions de privatisation dans leur région. En tant que groupe, les membres ont continué de renforcer leur compréhension des nouvelles menaces de privatisation et établi des stratégies pour renforcer notre capacité de lutter contre la privatisation dans l'ensemble du pays.

L'éducation des membres est l'une des principales priorités du comité. Au cours des deux dernières années, les membres ont travaillé avec la Direction du développement syndical du SCFP afin d'examiner les ressources éducatives en matière de privatisation et cerné des façons dont les membres du comité peuvent aider à promouvoir la participation régionale aux programmes d'éducation à la privatisation du SCFP. Les membres du comité continuent de préconiser des outils adaptables, comme les dîners-causeries et les modules d'apprentissage, afin de permettre un maximum de flexibilité quant à la façon et à l'endroit où ces séances d'éducation peuvent être offertes.

Au cours des deux dernières années, le comité a été mis au fait de nouvelles formes de privatisation et d'exposer des processus qui facilitent la privatisation. Le comité a continué de rechercher et de discuter des occasions de

lutter contre les pressions croissantes exercées par le gouvernement conservateur fédéral pour forcer les municipalités à privatiser leurs services par l'intermédiaire de partenariats public-privé (PPP). Nous avons également entendu parler de la façon dont se mobilise le SCFP pour se rapprocher des membres et renforcer notre capacité de résister aux attaques législatives relatives aux services publics et aux syndicats qui ouvrent la porte à la privatisation, comme les projets de loi 10 et 15 du Québec, ainsi que les vastes plans provinciaux de privatisation auxquels se heurtent les membres du SCFP en Saskatchewan.

Ainsi informé, le comité se concentre sur la promotion de stratégies afin que le SCFP mobilise les membres et les informe, en commençant par recenser les menaces et en y résistant.

Au cours des deux dernières années, ces stratégies incluait les témoignages de membres du comité, de membres du personnel du SCFP et d'autres experts sur les processus qui ouvrent la porte à la privatisation, mettant l'accent sur les examens des services essentiels, la gestion allégée et les services partagés. Dans le cadre de ces travaux, les membres du comité ont mis en place un nouveau module pilote d'éducation, et fourni une rétroaction à cet égard, relativement aux examens des services essentiels menés par des consultants, lesquels peuvent être adaptés dans l'ensemble des secteurs.

Les nouvelles formes de privatisation comme les obligations à impact social et le recyclage des biens constituent une autre question actuelle. Grâce à des présentations, à des discussions et au partage de matériel, les membres du comité ont établi des liens entre les obligations à impact social et les PPP et découvert la vérité qui se cache derrière le terme convivial « recyclage des biens ». Nous tirons des leçons de l'histoire de la vente possible d'actions d'Hydro One et de la campagne du SCFP pour mettre fin à la privatisation de ce bien public essentiel. Les membres du comité tentent de renforcer la sensibilisation dans leur région et de préparer les membres du SCFP aux signes précurseurs de ces modèles de privatisation et de certains autres.

Parallèlement, les membres du comité continuent de se tenir informés des développements des formes plus connues de privatisation comme la sous-traitance et les PPP, ainsi que les formes « cachées » de privatisation comme le recours aux bénévoles. Les membres du comité ont été informés du rapport accablant du vérificateur général de l'Ontario sur le programme de

PPP de l'Ontario et discuté de la façon d'intégrer les conclusions du rapport aux travaux du SCFP. Le comité a également examiné d'autres études de cas de PPP, et en a tiré des leçons, y compris l'analyse par le SCFP de la construction en PPP de l'hôpital de Montréal éclaboussée par les scandales.

Un autre rôle clé du comité consiste à cerner les menaces de privatisation et à partager des renseignements sur la question par région et secteur ainsi qu'à l'échelle nationale. Depuis le Congrès national de 2013, le comité a examiné et discuté d'importantes questions : les problèmes actuels touchant les investissements des fonds de retraite dans la privatisation de l'infrastructure; la réglementation fédérale relative aux eaux usées et la façon dont elle expose les usines de traitement des eaux usées municipales aux menaces de PPP; la vente proposée d'Hydro One, le service d'électricité et de transmission de l'Ontario; la menace d'érosion des emplois des services médicaux d'urgence du SCFP dans certaines régions en raison de la sous-traitance, alors que les municipalités transfèrent ces services aux pompiers; et la contestation judiciaire du Dr Brian Day (clinique Cambie) relativement au système public de soins de santé du Canada.

Les travaux du comité consistent également à promouvoir des solutions favorables au secteur public. Nous apprenons et partageons des stratégies visant à élargir et à renforcer le secteur public. Depuis le Congrès national de 2013, ces stratégies incluaient notamment une séance d'information approfondie sur la trousse d'outils relative aux recettes municipales du SCFP, laquelle les membres du comité ont défendue dans leur région comme étant une solution de rechange positive à la privatisation. Les membres du comité ont également été informés des dernières conclusions du sondage d'opinion du SCFP sur les services publics et la privatisation et ont discuté de ce qu'elles signifient pour le message public du SCFP et les activités de sa campagne.

Le comité partage des renseignements sur les tendances, les menaces et les gains en matière de privatisation, ainsi que toutes les réussites du secteur public. Les réussites des deux dernières années comprennent les suivantes : la campagne « Positively Public » de la section locale 500 du SCFP de la Ville de Winnipeg et sa toute nouvelle campagne pour rapatrier à l'interne les services de déneigement; la lutte continue de la section locale 416 du SCFP pour mettre fin à la sous-traitance de la moitié des services de collecte des déchets solides de la Ville de Toronto; le succès actuel des services de déchets solides du rapatriement à l'interne de la section locale 3034 du SCFP à Conception Bay South, à Terre-Neuve-et-

Labrador; le succès des nombreuses initiatives à de rapatriement à l'interne de la section locale 503 du SCFP de la Ville d'Ottawa; la campagne de lobbying de la section locale 1505 du SCFP pour protéger les services publics d'eau à Fort McMurray; et le succès continu du District régional de la région de Vancouver visant à résister aux pressions des PPP et à garder dans le secteur public la nouvelle usine de traitement des eaux usées. Par l'intermédiaire de ces réussites, nous en avons appris davantage sur les nouvelles technologies et techniques, comme l'utilisation d'une ligne téléphonique pour recueillir les récits communautaires sur les conséquences de la privatisation.

Le SCFP dispose de nombreuses ressources pour aider les membres à lutter contre la privatisation et à en faire la détermination. Le comité est heureux d'avoir pu appuyer une mise à jour de la ressource des membres du SCFP sur les négociations et la privatisation, *Notre meilleur moyen de défense*, et d'y avoir contribué. Le guide a été lancé lors de la conférence du Conseil national des secteurs du SCFP à l'automne 2014. Le comité continue également de promouvoir un nombre croissant de profils produits par le SCFP et l'Institut Polaris de sociétés cherchant à devenir des investisseurs dans le cadre de PPP dans le secteur de l'eau et des eaux usées.

Les membres ciblent également le pouvoir de l'action politique, tirant des leçons de récits comme les élections municipales en Colombie-Britannique à l'automne 2014, lorsque le SCFP et d'autres alliés de la main-d'œuvre et de la communauté se sont mobilisés pour remplacer le conseil de droite en faveur de la privatisation à Prince George par des représentants favorables au secteur public. Les membres du comité ont également partagé des renseignements sur les résultats d'élection positifs de l'Ontario et du Manitoba. Le comité a établi des liens avec le personnel des actions politiques du SCFP concernant nos stratégies politiques municipales, provinciales et fédérales pendant les élections et entre celles-ci, mettant l'accent sur la façon d'élire des représentants favorables au secteur public ainsi que les stratégies de lobbying pour lutter contre la privatisation avec les gouvernements au pouvoir. L'exemple de la campagne *C'est à vous!* du SCFP-Saskatchewan est une excellente stratégie: le SCFP travaille en collaboration avec d'autres syndicats pour former des organisations dans les communautés de la province et établir un réseau de contacts et d'activistes pour faire de la privatisation un enjeu lors de la prochaine élection provinciale.

Faire campagne dans le cadre d'une coalition renforce la solidarité et le pouvoir. Le comité communique régulièrement avec les organisateurs des grandes campagnes du SCFP pour protéger et élargir les soins de

santé publique, offrir des soins publics aux enfants, mettre un frein à la privatisation de l'eau, lutter contre l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, et aider à promouvoir les campagnes dans les régions. Le travail du SFCP en matière de soins aux enfants est un exemple de vision positive favorable au secteur public que le SFCP peut faire avancer, en coopération avec les alliés communautaires et politiques, pour apporter un réel changement. Le travail du SFCP et du Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH) en collaboration avec le Conseil des Canadiens et les coalitions locales en santé permet de tirer d'importantes leçons quant à la valeur de la formation des membres, à l'organisation porte-à-porte et à la sensibilisation communautaire, rassemblant une force politique puissante.

Au cours des deux dernières années, le comité a également renforcé sa compréhension des liens entre les questions de privatisation et d'égalité, travaillant avec le personnel des directions générales de l'égalité et de la recherche, de l'évaluation des emplois, ainsi que de la santé et de la sécurité. Une présentation au comité a montré que le harcèlement et l'intimidation sont des conséquences inattendues de la privatisation. Cette recherche novatrice du SFCP souligne les nouvelles dimensions du travail anti-privatisation du SFCP, et le comité espère continuer d'explorer ces liens, cherchant à créer des milieux de travail plus sécuritaires pour tous.

Le comité cherche également à établir le bien-fondé des emplois sécuritaires et bien rémunérés dans le secteur public selon une perspective d'égalité. Les membres en ont appris davantage sur la recherche effectuée par la division de l'égalité du SFCP sur le profil démographique des membres du SFCP moins bien rémunérés des groupes qui revendiquent l'égalité, y compris les femmes, les travailleurs racisés, les travailleurs autochtones et les travailleurs ayant un handicap. Cette recherche nous aide à formuler des arguments contre les emplois privatisés peu rémunérés offrant peu de sécurité d'emploi et aucun avantage.

Notre pouvoir repose sur notre capacité d'établir des liens les uns avec les autres, et avec ceux qui nous entourent. En tant que travailleurs, et en tant que membres de nos communautés, nous devons continuer d'établir des liens plus étroits au sein de notre syndicat, et en collaboration et en solidarité avec d'autres syndicats, groupes communautaires et membres du public.

Au cours des deux dernières années, certains membres ont quitté le comité. Nous remercions Jason Woodbury, de l'Île-du-Prince-Édouard, et Marc Ouellette, du Nouveau-Brunswick, pour leur travail et leur dévouement, en plus de la coordonnatrice Mary Catherine McCarthy qui a pris sa retraite plus tôt cette année.

Respectueusement soumis par,

Les membres du Comité national de coordination sur la sous-traitance et la privatisation

Warrick Cluney Terre-Neuve-et-Labrador
Mike Maclsaac Nouvelle-Écosse
Pierre Soucy Québec
Dave Hewitt Ontario
Brian Madden
coprésident Ontario
Rebecca Scott Manitoba
Debbie Hubick
coprésidente Saskatchewan
Joyce E. Baker Alberta
Ian Norton Colombie-Britannique
Cindy McQueen
membre substitut Colombie-Britannique
Barbara Biley SEH, Colombie-Britannique
Mike Davidson agent de liaison du CEN
Karin Jordan ... conseillère syndicale aux communications

COMITÉ NATIONAL DE LA JUSTICE MONDIALE

Le Comité national de la justice mondiale du SCFP est orienté par le slogan populaire, *Agir localement, penser globalement*, qui puise sa source dans la réalité qui lie tous les travailleurs. Les membres du SCFP œuvrent aux premières lignes et sont confrontés à d'énormes pressions pour défendre et renforcer nos régimes de pensions, pour s'opposer aux réductions budgétaires, aux pertes d'emplois, au gel des salaires, aux modèles de réorganisation du travail et à la privatisation et pour défendre notre droit de grève et de se syndiquer. Tous les travailleurs ressentent l'effet du système économique mondial qui accorde la priorité au profit au détriment des personnes, peu importe où nous vivons dans le monde.

En 2014, les membres et les alliés de partout au pays se sont réunis pour discuter des actions futures du SCFP à l'égard de la solidarité internationale. Nous avons tiré des leçons des campagnes et des luttes de nos consœurs et de nos confrères de partout dans le monde, et avons élaboré un énoncé de politique relatif à la solidarité internationale qui s'adapte à notre monde en évolution et contribue à renforcer nos relations et nos actions en toute solidarité dans nos luttes menées sur l'échiquier mondial. L'énoncé de politique a été adopté par le CEN en décembre 2014.

Le comité a déterminé que la solidarité internationale est un appel à l'action et une composante essentielle de toute stratégie de riposte de notre syndicat. Elle peut éclairer et appuyer nos stratégies à la table de négociations, afin de lutter contre la privatisation et l'imposition de programmes d'austérité, car de puissants mouvements sociaux émergent partout dans le monde et luttent pour le maintien des services publics, la défense des droits de la personne et la promotion de la justice sur les plans de l'économie et du climat.

La solidarité internationale est une question d'établissement d'alliances entre des parties égales, et d'autonomisation en tant que travailleurs, ici au Canada et dans le monde, alors que nous continuons de résister aux pressions qui nous oppriment. Aujourd'hui, nous appuyons la solidarité de travailleur à travailleur, de syndicat à syndicat en Colombie, au Nicaragua, au Honduras, à Cuba et aux Philippines. Nous démarchons en faveur d'un financement durable afin de nous assurer que ces travaux se poursuivent et nous travaillons d'arrache-pied pour créer des occasions afin de nous assurer que l'information relative à nos travaux à l'échelle internationale est partagée et liée aux efforts d'organisation et de réplique du SCFP.

Dénonciation des violations des droits de la personne et démarchage

Ceci constitue un pilier important des travaux de solidarité internationale du SCFP et une priorité du Comité de la justice mondiale. Nous travaillons d'arrache-pied pour appuyer les campagnes préconisant *la protection de l'eau en vue d'en faire un droit de la personne*, pour réaliser l'élimination de la pandémie mondiale de VIH/SIDA et pour surveiller les régions où les défenseurs des droits de la personne et d'association sont confrontés à de la violence et à de la répression dans leur poursuite de la démocratie et de la justice.

Le SCFP a participé à l'initiative d'une caravane d'eau jusqu'à Détroit (Michigan) pour dénoncer les coupures d'eau dans les collectivités à faible revenu en 2014. Nous avons soutenu le mouvement en faveur de la démocratie au Myanmar et les initiatives d'AIDs Free World, dont la priorité est l'égalité des sexes, dans sa poursuite d'un monde exempt de VIH/SIDA.

Le SCFP a appuyé la participation de plusieurs activistes à des délégations internationales, y compris notre confrère Peter Dawson (section locale 3902) au Honduras dans une mission d'observation des élections dirigée par Common Frontiers et notre consœur Gloria Lepine (section locale 3550) aux Philippines dans une délégation dirigée par KAIROS en réponse à un appel de collectivités autochtones et non autochtones de la région de Zamboanga del Sur touchée par le site minier canadien de TVI Pacific.

Appuyer les luttes pour défendre et reconnaître les droits de se syndiquer et du travail

En établissant et renforçant des relations de solidarité de travailleurs avec des syndicats et des organismes de mouvements sociaux de partout dans le monde, le SCFP a adopté un rôle de chef de file, à l'échelle mondiale, en demandant la libération de deux prisonniers politiques et organisateurs syndicaux, Randy Vegas et Raul Camposano, de la Confederation for Unity, Recognition and Advancement of Government Employees (COURAGE), qui ont maintenant amorcé leur deuxième année d'arrestation et de détention illégale aux Philippines. Une délégation du SCFP à l'ambassade des Philippines à Ottawa a été mandatée en 2014 en solidarité avec ces prisonniers.

Pour souligner la Journée internationale de la femme, le SCFP a appuyé nos consœurs Dianne Frittenburg et Joëlle Ravary afin qu'elles participent à une délégation

syndicale dirigée par Codéveloppement Canada au Nicaragua et au Honduras afin de se réunir avec nos organismes partenaires du Fonds pour la justice mondiale en 2014.

Dans le cadre de notre mobilisation active avec les fédérations syndicales internationales de l'Internationale des Services Publics (ISP), nous avons appuyé une délégation de sept personnes dirigée par notre confrère Charles Fleury, à Mexico City, pour participer à la Conférence régionale interaméricaine IAMRECON en avril 2015. Cette conférence se tient tous les cinq ans et réunit des délégués de l'ISP de l'Amérique du Nord, centrale et du Sud et des Caraïbes. Cette année, le thème était « *Faire progresser les droits syndicaux dans la lutte en faveur de services publics de qualité!* ».

Le SCFP appuie la *Stratégie d'intervention de l'ISP 2014-2016 – maladie à virus Ebola* en réponse au besoin de militer pour une dotation et une formation appropriées des travailleurs de la santé en Afrique de l'Ouest, afin de démarcher en faveur de meilleures conditions relatives à la santé et à la sécurité des travailleurs et pour promouvoir le rétablissement et le renforcement des systèmes de santé publics dans toute la région de l'Afrique la plus touchée par la crise Ebola.

S'opposer aux agressions des sociétés à l'échelle mondiale

Nous continuons d'accorder la priorité à l'opposition aux accords internationaux en matière de commerce d'investissements nuisibles et aux actions subséquentes des multinationales prédatrices dont le pouvoir croissant porte préjudice aux travailleurs.

Après la dévastation faisant suite à l'écroulement de l'édifice Rana Plaza au Bangladesh en 2013, où plus de 1200 travailleurs ont perdu la vie, le SCFP a soutenu la tournée canadienne d'un dirigeant syndical du Centre de solidarité des travailleurs du Bangladesh (BCWS). À notre demande, notre consœur Kalpona Akter a effectué une tournée au Canada afin de sensibiliser le grand public à la situation actuelle des travailleurs bangladais de l'industrie du vêtement qui produisent des vêtements pour les grandes multinationales, y compris des entreprises canadiennes. Cette visite a mené à l'envoi d'une délégation de syndicalistes canadiens/de parlementaires au Bangladesh pour souligner le premier anniversaire de l'effondrement de l'immeuble Rana Plaza, et a donné l'occasion de rencontrer des organisations syndicales, des ONG et des responsables gouvernementaux au Bangladesh pour écouter de première bouche les défis auxquels ils sont confrontés pour protéger la sécurité et les droits des travailleurs. Les

membres du Comité de la justice mondiale ont depuis amorcé plusieurs actions régionales en solidarité avec les travailleurs de l'industrie du vêtement au Bangladesh.

Le SCFP soutient un réseau d'organismes de femmes dans les régions où se trouvent des maquilas en Amérique centrale, qui se sont rassemblées et qui ont uni leurs efforts dans le cadre d'une campagne appelée « Des emplois, oui, mais avec dignité ». Au fil des ans, la campagne a inclus différents thèmes : « La santé est notre droit. Des emplois, oui, mais avec dignité » et « Mettre fin à la violence en milieu de travail. Des emplois, oui, mais avec dignité ». Ces organisations ont signifié clairement que les travailleuses des maquilas désirent conserver leur emploi, de sorte que le boycottage de cette industrie n'est pas la solution. En fait, elles préconisent plutôt le démarchage en vue de faire changer les conditions dans lesquelles ces travailleuses travaillent dans les usines qui produisent des vêtements destinés au marché international.

Alors que les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) viendront à expiration à la fin de 2015, la communauté internationale s'apprête à conclure une entente sur un nouvel ensemble de cibles et d'objectifs mondiaux pour répondre aux aspirations des différents pays du monde afin de mettre fin à la pauvreté et de réaliser la justice mondiale. Les pays membres de l'ONU, la société civile et le secteur privé s'affairent à la négociation d'un cadre de développement pour l'après 2015, et un nouvel ensemble d'objectifs et de cibles, que l'on appelle les objectifs de développement durable (ODD), a maintenant été défini. Il règne un climat de préoccupation intense au sein du mouvement syndical et de la société civile en raison du rôle de premier plan conféré au secteur privé dans ces négociations. Le SCFP s'interroge à savoir si le cadre de développement pour l'après 2015 vise à élargir et renforcer les OMD ou s'il vise à rationaliser et à légitimer l'élargissement des pouvoirs des sociétés sous prétexte de promouvoir la durabilité et de répondre aux besoins des pauvres. Le SCFP surveille le gouvernement canadien, et le mobilise, dans ces négociations, et appui un agenda du peuple qui inclut la reconnaissance des droits, de la justice, d'un travail décent, de la protection sociale et des services publics.

Responsabilisation du gouvernement canadien

La solidarité internationale exige également que nous reconnaissons que les politiques du gouvernement du Canada n'affectent pas seulement les habitants du Canada, mais des gens de partout dans le monde. Le quatrième pilier de notre œuvre à l'échelle internationale exige que nous responsabilisons le gouvernement canadien à l'égard de ses décisions nuisibles en matière

de politiques étrangères et nationales. Le Canada signe des accords de libre-échange et en matière d'investissements nuisibles avec d'autres pays, lesquels ont des effets dévastateurs sur les travailleurs et les pauvres. De plus, notre aide au développement est lié à des sociétés minières étrangères qui pillent les terres et les ressources partout sur la planète, et le Canada signe aujourd'hui des accords d'approvisionnement militaire et expédie des armes vers des pays reconnus pour leurs violations des droits de se syndiquer et de la personne.

Nous exhortons notre gouvernement à dénoncer les violations des droits de la personne dans d'autres pays, comme nous l'exhortons de réformer les politiques étrangères et intérieures qui sont nuisibles aux travailleurs et à la population. Nous avons la responsabilité de dénoncer le gouvernement canadien lorsqu'il se fait complice de violations des droits de la personne de travail à l'étranger.

Le SCFP a exhorté le gouvernement du Canada de s'abstenir de participer à des opérations militaires en Irak en 2014, et l'a aussi enjoint à reconnaître la nécessité de respecter les lois internationales et relatives aux droits de la personne et de mettre fin à la violence éhontée et injuste infligée au peuple de Gaza par Israël en 2014.

Nous voyons également le lien entre les conditions de travail et de vie qui se détériorent dans les autres pays, et les actions de notre gouvernement dans ces mêmes pays, et la façon dont les gens d'origines diverses sont traités ici au Canada. Bien souvent, les travailleurs marginalisés du Canada ont connu les inégalités et la pauvreté ailleurs dans le monde d'une manière qui les a rendus plus vulnérables et plus prompts à faire l'objet d'exploitation que d'autres. Le Comité national de la justice mondiale du SCFP estime que notre solidarité avec les travailleurs migrants au Canada est une priorité et appuie la *Campaign Against the 4 Year Limit on Migrant Workers* (campagne contre la limite de quatre ans imposée aux travailleurs migrants) qui a reçu l'aval du SCFP, et la résolution du Conseil exécutif national du SCFP qui s'oppose aux changements nuisibles apportés au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) lorsqu'il a été adopté à la Journée des droits de l'homme, en 2014.

Conclusion

À l'échelle mondiale, les travailleurs et les mouvements sociaux refusent d'accepter l'inégalité croissante. Le changement climatique, l'affaiblissement des États nationaux et de leurs secteurs publics, ainsi que le décès de millions de personnes en raison de la pauvreté, la guerre et l'esclavage moderne sont un prix trop élevé à

payer pour un système qui subventionne et favorise l'élite mondiale. Nous savons que la pauvreté et l'inégalité ne sont ni naturelles ni inévitables.

Nous puisons notre inspiration dans les mouvements qui parcourent la planète et captivent notre imaginaire quant à ce qui est possible, et la solidarité internationale nous permet de tirer parti des périodes où les travailleurs de partout dans le monde pourront devenir un mouvement encore plus fort. Notre solidarité internationale doit être enracinée dans notre lutte pour l'égalité ici au Canada. La solidarité dans nos milieux de travail est cruciale.

Les efforts de lutte pour de meilleures conditions de travail des travailleurs et contre la privatisation essuient des revers partout dans le monde, comme au Canada, par des lois comme la *Loi antiterroriste*, les accords internationaux en matière d'investissements et de commerce, les programmes d'austérité et les programmes des travailleurs étrangers temporaires. Nos opposants tentent de susciter en nous de la crainte, de nous réduire au silence afin de saper notre solidarité et notre pouvoir collectif. Bien souvent, lorsque les activistes syndicaux et les défenseurs des droits de la personne dénoncent l'injustice, bon nombre sont victimes de répression et de violence.

Le travail international du SCFP et les partenariats qu'il a établis par le biais du Fonds pour la justice mondiale nous permettent de nouer des liens et de renforcer notre solidarité partout dans le monde et ici au pays. Le Comité de la justice mondiale s'efforce de consolider le SCFP en approfondissant la compréhension des conditions de travail à l'échelle mondiale et en encourageant les membres du SCFP à se mobiliser sous l'égide de nos travaux de solidarité internationale afin d'œuvrer aux échelles locale, régionale et nationale.

Une vie empreinte de dignité est une aspiration partagée que défendent chaque jour courageusement les travailleurs. C'est ce pour quoi le SCFP livre bataille et, en fin de compte, c'est ce qui nous lie, en tant que travailleurs, avec d'autres travailleurs du monde. C'est aussi ce qui confère un caractère aussi important à la solidarité internationale.

Pour un portrait complet de l'œuvre internationale du SCFP, veuillez lire notre *Rapport sur la solidarité internationale* disponible sur scfp.ca. Vous pouvez vous abonner à notre bulletin d'information *Justice mondiale* à scfp.ca/justice-mondiale. Suivez-nous sur Twitter @cupesolidarity et visitez régulièrement scfp.ca pour consulter les publications Web sur différents enjeux internationaux.

Respectueusement soumis par,

Les membres du Comité national de la justice mondiale

Keir Hiscock..... Terre-Neuve-et-Labrador
Jonathan Fourdraine..... Nouvelle-Écosse
Shawna Quinn..... Île-du-Prince-Édouard
Debbie Downey Nouveau-Brunswick
Sylvain Allard Québec
Safia Gahay
coprésidente Ontario
Daveson Haraan
membre substitut Ontario

Zully Trujillo..... Manitoba
Jose Juarez Saskatchewan
Mario Pailamilla Alberta
Doug Sprenger
coprésident Colombie-Britannique
Tarsam Basi Colombie-Britannique
Betty Valenzuela SEH, Colombie-Britannique
Bill McMullan SEH, Colombie-Britannique
Sarah Pentlow CUSO International
Mira Claxton..... Oxfam Canada
Kathryn Janzen Codéveloppement Canada
Denis Bolduc agent de liaison du CEN
Kelti Cameron agente principale
solidarité internationale

COMITÉ NATIONAL D'ACTION POLITIQUE

Le Comité national d'action politique (CNAP) a été formé en 2003 dans le but de proposer des recommandations par l'intermédiaire des dirigeants au Conseil exécutif national (CEN) sur l'action politique du SCFP. À la suite de la création en 2011 d'un cadre pour les stratégies d'action politique du SCFP, nous avons pris des mesures pour augmenter la capacité d'action politique au sein du syndicat, en mettant l'accent sur l'élection fédérale de 2015. Comme tous les autres comités du SCFP, notre comité a été recomposé après notre Congrès de 2013.

Le CNAP renouvelé a amorcé ses travaux lors de la réunion de tous les comités en avril 2014. Il s'est réuni avec les hauts dirigeants du Bureau du chef de l'opposition officielle et du Congrès du travail du Canada (CTC) lors de la réunion de tous les comités. Il s'est aussi réuni avec le Services des communications du SCFP pour discuter des meilleures façons de communiquer nos messages aux membres du SCFP. Étant donné que l'objectif des fonctions du comité pendant son mandat consistait à mobiliser nos membres sur les élections locales, provinciales et fédérales en 2014 et 2015, le CNAP a adopté la cartographie régionale présentée par le comité antérieur. Il y a encore de nombreuses différences entre les régions quant au degré de participation et de mobilisation des membres du SCFP pour promouvoir le NPD. Il y a aussi des divergences quant au niveau de mobilisation par rapport aux élections provinciales et municipales et aux conseils scolaires. Quoi qu'il en soit, la partie la plus valable des travaux du CNAP est de continuer de diffuser l'information sur les élections à venir. De concert avec les trois présidents de conseil du travail, le CNAP a aussi veillé à ce que l'information au sujet des enjeux locaux et régionaux au niveau des fédérations du travail soit aussi communiquée avec l'ensemble des membres du comité.

Le CNAP a tenté d'intégrer les initiatives d'action politique du SCFP à d'autres initiatives et campagnes du SCFP – les membres du CNAP ont participé à des actions organisées par une gamme de secteurs du SCFP : par exemple, les membres du CNAP ont fait entendre leur voix lors de rassemblements à l'appui des soins de santé publics et ont organisé des discussions informelles sur la nécessité d'un programme national de garde d'enfants. Les membres du CNAP ont aussi participé activement aux efforts de démarchage locaux qui ont été organisés par le SCFP ou le CTC ou nos alliés comme le Conseil des Canadiens, les coalitions nationale et provinciale de la santé sur des enjeux comme la sécurité de la retraite, les droits des travailleurs et la lutte contre la privatisation.

Les membres du CNAP qui ont participé au cours de formation pilote sur les élections du SCFP en 2012, où 12

membres et employés de partout au pays ont reçu de la formation pour agir en qualité de personnes-ressources pour les électeurs, d'organiseurs de la journée des élections et de gestionnaires de campagne, ont continué d'être déployés dans les campagnes électorales. Plus récemment, les employés et les membres du SCFP qui avaient reçu la formation ont pu se mettre à l'œuvre lors de l'élection provinciale de l'Ontario, de l'élection provinciale de l'Alberta et de l'élection fédérale. Au moment de la rédaction du présent rapport, les préparatifs sont en cours en vue d'offrir une autre formation en 2015.

Conformément aux orientations stratégiques adoptées en 2013, notre objectif ultime à l'égard de ce programme de formation est de préparer une nouvelle génération de militants syndicaux qualifiés qui seront disponibles pour œuvrer, lorsque les lois fédérales et provinciales le permettent, dans le but de faire élire des commissaires d'école en faveur du mouvement syndical et des gouvernements en faveur du mouvement syndical aux échelles municipale, provinciale et fédérale.

Les membres du CNAP et du SCFP ont participé aux congrès de préparation aux élections du CTC en 2014 et à la tournée de suivi du CTC « L'heure est au changement » en 2015. Certains des congrès du CTC ont connu un franc succès au chapitre de la participation et le SCFP a assuré une forte représentation dans bon nombre de ces événements.

L'objectif du CNAP était de s'assurer que les activistes du SCFP participent également aux propres campagnes électorales du SCFP – à cette fin, les membres du CNAP et du SCFP ont participé, lorsque cela était possible, à des campagnes électorales provinciales.

En ce qui a trait à l'élection fédérale, les membres du CNAP et du SCFP ont participé à un déjeuner ou à des dîners-causerie sous le thème des élections lors des congrès des divisions du SCFP. Les membres du CNAP sont aussi venus en aide aux coordonnateurs du personnel électoral établi dans les régions pour exécuter les plans relatifs à l'élection du SCFP, qui prévoient d'établir des liens entre les militants du SCFP et les principales campagnes du NPD dans leur propre région. Les membres du CNAP se sont engagés à faire sortir les membres du SCFP de leurs sections locales et régions pour participer aux activités que le SCFP a organisées avec les responsables des campagnes locales du NPD.

Le comité perçoit ces travaux comme la clé de l'atteinte de son objectif d'améliorer la coordination des initiatives d'actions politiques du SCFP avec le NPD. Les membres du CNAP ont aussi participé aux efforts électoraux du SCFP

dans le cadre des élections partielles et des élections provinciales, municipales et aux conseils scolaires. Depuis 2013, les membres du CNAP ont participé à des élections provinciales en Colombie-Britannique, en Alberta (où l'orange est devenu le nouveau Bleu!), en Ontario, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Les membres du CNAP se sont également mobilisés lors des élections municipales et des conseils scolaires en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Ontario, au Québec, à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard et à plusieurs élections partielles aux échelles fédérale et provinciale. En collaborant dans le cadre de la campagne « Les municipalités, ça compte vraiment », nous avons contribué à faire élire des centaines de candidats bénéficiant de l'appui du mouvement syndical à l'échelle locale.

Les membres du CNAP sont aussi actifs au sein du Nouveau Parti démocratique, aux échelles provinciale et fédérale, et siègent à plusieurs associations de circonscriptions électorales à différents titres. Ils ont participé aux congrès provinciaux du NPD, se sont prononcés en faveur des positions politiques du NPD qui appuient les positions stratégiques du SCFP sur des questions comme les soins de santé, le commerce et les droits relatifs à l'eau. Les membres du CNAP ont aussi participé à des actions virtuelles et sur les terrains organisés par le SCFP national sur des enjeux comme l'expiration de l'Accord sur la santé, les menaces aux droits des travailleurs et la riposte contre les attaques visant les régimes de pension. Ils ont organisé des événements et des regroupements avec des organismes alliés comme la Coalition canadienne de la santé et le Conseil de Canadiens. Ils ont fait du lobbying, marché, manifesté et interpellé les politiciens fédéraux, provinciaux et locaux sur différents enjeux, de l'accès aux services de santé publics jusqu'au soutien pour les femmes autochtones disparues et assassinées en passant par la lutte contre les lois qui briment les droits de négociation. Les membres du CNAP et du SCFP ont agi en qualité de conférenciers invités lors d'événements communautaires, lors des événements des sections locales, du Congrès du travail du Canada, des conseils régionaux du SCFP et à des ralliements et manifestations.

Le CNAP a poursuivi ses travaux afin d'intensifier le militantisme du personnel et des membres du SCFP au sein du NPD. Réunissant plus de 633 000 membres, le SCFP est le plus important syndicat au Canada, et nous avons la capacité de faire la différence au sein de ce parti.

Nous avons aussi suivi de près le programme antisindicaliste des conservateurs fédéraux (et

provinciaux). Nous accueillons les initiatives du SCFP pour riposter à ces attaques, en commençant par le projet de loi C-377 et les nombreuses autres attaques à l'endroit du syndicalisme comme l'adoption du projet de loi C-525 et des nombreux projets de loi omnibus sur le budget qui ont porté atteinte à la santé et à la sécurité des travailleurs, des régimes de pension et des avantages sociaux. Le CNAP a obtenu des rapports sur les attaques particulières du secteur du transport aérien du SCFP, qui est réglementé en vertu du Code du travail fédéral, et incidemment, touché très directement par les actions du gouvernement fédéral au pouvoir. Nous saisissons chaque occasion qui se présente pour appuyer la campagne 1 pour 50 du secteur du transport aérien, ainsi que son comité d'action politique nouvellement formé, car nous le percevons comme une autre tribune pour aider les membres du SCFP à s'engager dans une action politique.

Le CNAP du SCFP a continué de maintenir le cap sur l'action politique et la mobilisation des membres tout au long de ce mandat, et espère que ces travaux se poursuivront en 2016 et en 2017 sous la gouverne du premier gouvernement fédéral NPD au Canada.

Respectueusement soumis par,

Les membres du Comité national d'action politique

Jeanne Clarke.....	Terre-Neuve-et-Labrador
Marlene Hunt	
coprésidente	Île-du-Prince-Édouard
Serge Plourde.....	Nouveau-Brunswick
Lisa Mason	Nouvelle-Écosse
Christine Guay.....	Québec
Marc Xuereb	Ontario
Colleen Costa	Ontario
Daniel Richards	Manitoba
Carla Smith.....	Saskatchewan
Mike Scott.....	Alberta
Trevor Davies	
coprésident	Colombie-Britannique
Marcel Marsolais	
membre substitut	Colombie-Britannique
Barbara Nederpal.....	SEH, Colombie-Britannique
Ken Robinson	
membre substitut	SEH, Colombie-Britannique
Michael Reed	Division du transport aérien
Wayne Lucas	agent de liaison du CEN
Archana Rampure	agente principale action politique

COMITÉ NATIONAL DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

Le Comité national de santé et de sécurité a le plaisir de déposer le présent rapport au vingt-septième congrès biennal national du SCFP. Depuis le congrès de 2013, le comité demeure vigilant et continue à défendre les droits des membres du syndicat en tout ce qui a trait à la santé et à la sécurité.

Nous devons continuer d'équiper nos membres avec les outils, l'information et l'éducation nécessaires pour lutter contre les attaques concertées de nombreux employeurs et de certains gouvernements à l'égard de nos conditions de travail et de nos droits.

Le comité s'est réuni à Ottawa à trois reprises depuis le dernier congrès, soit en avril et en octobre 2014, et en mai 2015. Durant cette période, le comité a entrepris un vaste éventail d'activités, dont:

- Promouvoir la santé et la sécurité en tant que priorité principale à tous les paliers du syndicat.
- Contribuer à enrichir la nouvelle série d'apprentissage sur la santé et la sécurité.
- Soutenir les activités nationales et internationales du 28 avril, Jour de deuil.
- Aider à la promotion, la sélection des lauréats et la présentation du Prix national pour la santé et la sécurité.
- Inciter les sections locales à recenser tous les décès sur les lieux de travail, de même que les encourager à partager cette information avec le bureau national du SCFP.

Comme dans le cas des rapports précédents des congrès, c'est avec une grande tristesse que le comité présente un compte rendu du décès sur les lieux de travail de membres du SCFP. Nous avons été informés que, depuis le dernier congrès, le nombre de décès de membres du SCFP en lien avec leur travail s'élevait à 11 au moment de la préparation du présent rapport. Nous déplorons la perte de:

- Billy (William) Mallock, Section locale 4848, Nouveau-Brunswick
- Richard Davidson, Section locale 116, Colombie-Britannique
- Manuel Jupista, Section locale 389, Colombie-Britannique

- Brian Goble, Section locale 1004, Colombie-Britannique
- Dellis Partridge, Section locale 4946, Alberta
- John Macleod, Section locale 1867, Nouvelle-Écosse
- Alain Bissonnette, Section locale 503, Ontario
- Harl Hawley, Section locale 30, Alberta
- Nilo Sanchez, Section locale 59, Saskatchewan
- Venancio Perez, Section locale 1483, Ontario
- Stephen Penny, Section locale 30, Alberta

Chaque décès doit nous rappeler que la prévention des maladies et des blessures en milieu de travail nécessite des mesures gouvernementales rigoureuses et des sanctions sévères contre les employeurs. Ce sont les éléments clés pour mettre fin à ce bilan tragique dans nos lieux de travail.

Activités du comité national – les deux dernières années

Voici une description plus détaillée des activités auxquelles le Comité national de santé et de sécurité a participé cette année.

Jour de deuil, 28 avril

Voilà déjà 31 ans que le Comité national de santé et de sécurité du SCFP a proposé la création du Jour national de deuil pour les travailleurs décédés ou blessés à cause des conditions dans leur milieu de travail. C'est ce comité qui, le premier, a recommandé l'institution d'un jour commémoratif pour les travailleurs tués ou blessés dans l'exercice de leurs fonctions en 1984. La journée a été proclamée par Jeff Rose, président national du SCFP à cette époque, à l'occasion d'une conférence sur la santé et la sécurité au début de 1985, et au cours de cette même année, le Congrès du travail du Canada et ses syndicats affiliés de tout le pays l'ont rapidement adopté. Le Jour de deuil rend hommage aux morts et aux blessés de nos collectivités. Il attire l'attention sur les travailleurs tués, blessés ou qui souffrent de maladies contractées dans leur milieu de travail au cours de l'année précédente.

Le comité aide à promouvoir le matériel du SCFP pour le Jour de deuil – 28 avril, c'est-à-dire des signets, une déclaration des travailleurs, des affiches et des listes d'activités qui sont distribués à toutes les sections locales par courrier.

Trousse de prévention de la violence

Le Comité national de santé et de sécurité a conseillé le Service de la santé et de la sécurité sur l'actualisation de la trousse de prévention de la violence. Il a étudié les nouvelles lignes directrices et proposé des ajouts pour enrichir le contenu de la trousse.

Séries d'apprentissage sur la santé et la sécurité

Le Comité national de santé et de sécurité a conseillé le Service de la santé et de la sécurité et la Direction du développement syndical sur l'élaboration d'une nouvelle série de cours d'apprentissage sur la santé et la sécurité. Nous espérons que ce nouveau cours favorisera une augmentation du nombre de membres qui apprendront les notions de base en matière de santé et de sécurité, et encouragera ceux-ci à rechercher de nouvelles occasions d'apprentissage et de formation.

Prix national de santé et de sécurité

Le Comité national de santé et de sécurité choisissait et recommandait chaque lauréat du Prix national de santé et de sécurité depuis sa création en 1992. Au cours des deux dernières années, le comité a reconçu le processus d'attribution du prix afin d'assurer une plus grande équité entre les candidats. Le lauréat est désormais choisi par un sous-comité plénier, parfaitement impartial. Nous offrons nos félicitations les plus sincères au digne lauréat de cette année.

Conclusion

Les succès des deux dernières années nous encouragent car nous savons que le SCFP continuera de promouvoir et de défendre les droits des membres en matière de santé et de sécurité au travail. Nous savons que notre syndicat continuera à jouer un rôle de premier plan dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail et au sein du SCFP et du mouvement syndical.

Les deux dernières années ont clairement démontré que la lutte pour les milieux de travail sains et sécuritaires, de même que pour des conditions de travail décentes est loin d'être achevée. Les attaques des employeurs et du gouvernement de droite se poursuivent et s'intensifient. Tandis que nos employeurs coordonnent des stratégies contre nous, il nous faut consolider nos forces collectives pour défendre les acquis en matière de santé et sécurité et assurer des améliorations pour l'avenir.

Respectueusement soumis par,

Les membres du Comité national de santé et de sécurité

Michael J. Murphy Terre-Neuve-et-Labrador
Kathy Dauphney..... Nouvelle-Écosse
Jason Woodbury Île-du-Prince-Édouard
Minerva Porelle..... Nouveau-Brunswick
Don Postar
coprésident Ontario
Kelly Walker
membre substitut..... Ontario
Brad Carnduff Ontario, section locale 1000,
..... Syndicat des travailleurs de l'énergie
Tom Nicholls Ontario, section locale 1000,
membre substitut. Syndicat des travailleurs de l'énergie
Walter Gretschan.....Manitoba
Dolores Douglas
coprésidente Saskatchewan
Mark Langlois..... Alberta
Jaycynth Millante
membre substitut..... Alberta
Dal Benning..... Colombie-Britannique
John Fraser.....SEH, Colombie-Britannique
Shelly Bridge
membre substitut.....SEH, Colombie-Britannique
Julianne Vondrejs..... Division du transport aérien
Don Monroe..... agente de liaison du CEN
Troy Winters conseiller syndical santé et sécurité

COMITÉ NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

Introduction

Le Comité national de l'environnement du SCFP fournit des conseils et recommande des mesures à prendre en ce qui concerne les enjeux environnementaux aux membres du SCFP. Depuis le dernier congrès national et l'adoption de la politique environnementale du SCFP, le comité a concentré ses travaux sur la mobilisation : changements climatiques, emplois verts, verdissement des milieux de travail, Jour de la terre et autres journées axées sur l'environnement, verdissement du SCFP, renforcement de la sensibilisation aux causes environnementales et établissement d'alliances. Le comité continue de se réunir et de communiquer régulièrement, souvent en utilisant la capacité de vidéoconférence du SCFP. Le présent rapport destiné au vingt-septième Congrès national biennal du SCFP résume les activités réalisées par le comité.

Activités du comité au cours des deux dernières années

La politique environnementale

Le comité a joué un rôle clé dans l'adoption de la première politique environnementale nationale du SCFP intitulée *Travailler en harmonie avec la Terre*. Depuis l'adoption de cette politique en mars 2013, le comité fonde tous ses travaux en matière d'environnement sur les principes qui y sont préconisés. Plus particulièrement, la politique exhorte le SCFP à agir face aux changements climatiques. Le comité a également contribué à la conception pour les membres du SCFP d'un nouvel outil de mobilisation en matière de changements climatiques intitulé *Parlons-en : discussions du SCFP sur les changements climatiques*, lequel vise à engager les membres envers les enjeux environnementaux afin de susciter l'action en milieu de travail et au sein de la collectivité. La politique se veut en outre le tremplin qui donnera l'élan à des initiatives de l'écologisation visant tant les gestes au quotidien que les grandes activités du SCFP, comme ses congrès et conférences. Les principes fondamentaux de la politique environnementale du SCFP préconisent notamment des gestes robustes au chapitre des changements climatiques et le recours aux « sources d'énergie renouvelables et publiques ». Le SCFP exhorte ainsi les leaders politiques canadiens à intensifier leurs efforts de lutte contre les changements climatiques. Par exemple, lorsque les premiers ministres du pays se sont réunis à Québec en avril 2015, le SCFP a sommé les dirigeants provinciaux de faire pression auprès du gouvernement fédéral pour qu'il prenne des mesures pour réduire les gaz à effet de serre responsables des changements climatiques. La politique environnementale du SCFP est d'ailleurs devenue un modèle dans le mouvement syndical, ayant démontré comment les

syndicats peuvent jouer un rôle déterminant dans la proposition de solutions environnementales durables.

Les changements climatiques

Le comité a réagi aux questions des changements climatiques de diverses façons. D'abord et avant tout, le comité a participé à la conception du nouvel outil de mobilisation intitulé *Parlons-en : discussions du SCFP sur les changements climatiques*, lequel est axé sur un modèle concis et interactif représentant les divers enjeux entourant la question, comme l'état actuel de la science, les raisons pour lesquelles les travailleurs devraient se soucier des changements climatiques, et les répercussions sur la population canadienne d'aujourd'hui. *Parlons-en* encourage les membres du SCFP à parler des changements environnementaux observés là où ils vivent, et, de là, à considérer les gestes susceptibles de ralentir les changements climatiques et de favoriser le dialogue sur cette question qui touche de si près les travailleurs. Conçu pour offrir une grande souplesse, cet outil convient aux rassemblements de toutes tailles. Il a d'ailleurs été présenté à quelques comités d'échelle nationale ainsi que lors des congrès de certaines divisions du SCFP.

Le comité a également suivi de près et commenté les négociations internationales sur les changements climatiques qui ont eu lieu dans le cadre des deux dernières Conférences des Parties (COP) des Nations Unies sur les questions environnementales tenues à Varsovie, en Pologne (COP19, en décembre 2013) et à Lima, au Pérou (COP20, en décembre 2014).

Le comité a en outre participé à la mise sur pied de diverses initiatives pour rendre le congrès national plus respectueux de l'environnement, la principale étant un programme de compensation des émissions de carbone, lors du congrès de 2013, faisant du congrès un événement neutre en carbone.

Les emplois verts

Le comité a été très actif dans la promotion d'emplois verts au sein du SCFP et, plus généralement, dans toute la société canadienne, en général afin de réduire les dommages à l'environnement et de tracer une voie plus propre et durable pour l'avenir. Le comité a d'ailleurs été un important contributeur au Réseau pour une économie verte (REV), lequel se compose de représentants du mouvement syndical ainsi que de groupes sociaux et environnementaux revendiquant auprès des dirigeants fédéraux et autres décideurs le verdissement de notre économie — en d'autres mots, accroître les emplois à

faible empreinte environnementale qui réduisent concrètement les émissions de gaz à effet de serre. Le SCFP a en effet figuré au nombre des organisateurs et participants des tables rondes de mobilisation des collectivités du REV tenues à Winnipeg, Edmonton, Hamilton et Charlottetown, lesquelles ont rallié des militants communautaires, syndicaux et environnementaux venus explorer les occasions favorables au verdissement des emplois. Quelques groupes satellites du REV ont d'ailleurs été établis dans certaines collectivités.

L'écologisation des milieux de travail

Le comité a encouragé les sections locales du SCFP ainsi que tous les milieux de travail à prendre les mesures nécessaires pour réduire l'impact négatif du travail sur l'environnement. Il a notamment contribué à une nouvelle initiative intitulée « Adapting Canadian Work and Workplaces » (ACW), à l'Université York, laquelle vise la création de plans d'action pour le verdissement des emplois des Canadiens qui prennent appui sur les mesures définies par le SCFP et qui ciblent de façon plus large les divers milieux de travail au pays. Le projet ACW cherche aussi à mesurer l'efficacité des programmes de verdissement des emplois, et pourrait engendrer des partenariats avec les lieux de travail des membres du SCFP afin d'évaluer et de quantifier la façon dont les mesures de verdissement réduisent les émissions de gaz à effet de serre et l'incidence négative du travail sur l'environnement.

D'autre part, le comité continue de promouvoir ses outils de verdissement des emplois. Plusieurs centaines de lieux de travail ont en effet utilisé l'outil de vérification environnementale des milieux de travail du SCFP pour mesurer les progrès réalisés, et de nombreux contextes de travail ont établi des comités pour des lieux de travail plus écologiques.

Le Jour de la terre et d'autres jours consacrés à l'environnement

Le comité continue à promouvoir l'action environnementale, en se concentrant sur le Jour de la terre et d'autres jours consacrés à l'environnement. Le comité a mis à jour ses documents pour le Jour de la terre de 2014 et 2015, et a mis sur pied un concours entourant le verdissement des milieux de travail afin d'éveiller la fibre environnementale chez les travailleurs. Le tout premier gagnant a été la section locale 402, laquelle s'est distinguée en raison de sa participation à un festival environnemental dans la région, où des membres du SCFP ont su démontrer comment le secteur public peut avoir un effet bénéfique sur l'environnement.

Le comité a également souligné les gestes que peuvent adopter les membres du SCFP et toute la population pour réduire notre empreinte environnementale lors de la Journée de l'air pur, de la Journée du non-achat, de la Journée sans ma voiture, de la Journée sans eau embouteillée et l'Heure pour la terre. Le comité comprend que ces journées spéciales permettent d'attirer l'attention sur les enjeux environnementaux, étant toutefois soucieux de promouvoir des changements positifs dans les milieux de travail et dans les collectivités tous les jours de l'année.

L'écologisation du SCFP

Le comité a continué de travailler à l'amélioration du rendement environnemental de ses activités en tenant des rencontres par vidéoconférence. Cette façon de faire réduit considérablement l'empreinte environnementale des réunions, par exemple, en évitant aux gens de se déplacer, éliminant de moitié les émissions de carbone dans l'air.

Le comité a également joué un rôle important dans les changements apportés au congrès national du SCFP pour réduire les effets nocifs sur l'environnement. Le congrès national de 2013 a en effet été le deuxième rassemblement neutre en carbone du SCFP grâce au programme de compensation du carbone recommandé par le comité. Ce dernier a en outre encouragé l'adoption d'autres mesures vertes lors du congrès, comme la réalisation d'une vérification complète des émissions de carbone, la promotion de modes de transport moins polluants pour les délégués, la réduction du papier et autre matériel engendrant des déchets, la diminution de la consommation énergétique lors de l'assemblée, et la promotion de l'eau du robinet plutôt qu'en bouteilles. Le comité a également contribué à la mise sur pied du tout premier programme de gestion écologique au SCFP lors du congrès national de 2013.

La sensibilisation à l'environnement

Le comité a utilisé les outils de communication mis à sa disposition pour favoriser la sensibilisation à la cause environnementale, en misant par exemple sur la page sur l'environnement du site scfp.ca. Un groupe sur l'environnement a également été créé sur Facebook afin de diffuser de l'information sur les réseaux sociaux. De plus, un bulletin électronique sur l'environnement a vu le jour au SCFP en 2014.

D'autre part, des militants environnementaux du SCFP ont pris part à quelques activités de la société en général, comme les ralliements du Jour de la terre et la manifestation « Action climat » qui a eu lieu à Québec en avril 2014, où des dizaines d'activistes du SCFP se sont

ralliés à des défenseurs de l'environnement, des questions autochtones, des causes sociales, de la justice et des travailleurs, le tout dans le but d'exhorter les premiers ministres canadiens à prendre des mesures concrètes au chapitre des changements climatiques.

La création d'alliances

Le comité a continué de travailler avec ses alliés des secteurs syndical, environnemental et de la justice sociale au renforcement des gestes posés en matière d'environnement. Certains membres du comité siègent au comité de l'environnement du Congrès du travail du Canada. Le comité contribue en outre aux travaux de la Confédération syndicale internationale, du Réseau pour une économie verte (REV) et du réseau CAN (Climate Action Network Canada), pour ne nommer que ceux-là. Il était en outre représenté lors d'une rencontre entre le réseau CAN et Thomas Mulcair, chef du NPD, visant la formulation d'une stratégie pour orienter la lutte contre les changements climatiques au fédéral.

Conclusion

Les travaux du comité national de l'environnement sont cruciaux tant pour le SFCP que pour tout le mouvement syndical canadien et même, de façon plus large, pour la société dans son ensemble, puisqu'ils contribuent à situer le rôle et la force des travailleurs et des travailleuses dans la lutte contre la crise du climat et dans la poursuite d'un avenir à faible émission de carbone à la fois équitable et durable. Le SFCP doit agir en chef de file et militer en faveur de mesures de lutte contre les changements climatiques, de protection de l'environnement, des emplois verts et de viabilité environnementale. Le Comité national de l'environnement entend travailler à enraciner le souci de l'environnement et des mesures de lutte et de protection environnementales dans toutes les facettes de notre syndicat. Son nouvel outil de mobilisation en matière de changements climatiques, par exemple, a permis de mettre

ces enjeux au cœur même des préoccupations des travailleurs, assurant du coup que les membres du SFCP feront partie de la solution à cette crise environnementale.

Au cours des deux dernières semaines, certains membres ont quitté leur poste au sein du comité; nous tenons à les remercier pour leur travail et leur dévouement :

Debra Nichol..... Terre-Neuve-et-Labrador
Doug Elford..... Colombie-Britannique
Rob Coelho Ontario
Denis Petitclerc Québec
Denis Brun Nouveau-Brunswick
Serge Plourde
 membre substitut Nouveau-Brunswick
Victor Elkins..... agent de liaison du CEN

Respectueusement soumis par,

Les membres du Comité national de l'environnement

Lisa MacDonald Terre-Neuve-et-Labrador
Carmel Forde
 coprésidente..... Nouvelle-Écosse
Donna Gormley Île-du-Prince-Édouard
Gary Burris..... Nouveau-Brunswick
Sylvie Moreau..... Ontario
Bob Walker Section locale 1000
Kyle Lucyk..... Manitoba
Donna Krawetz Saskatchewan
Derek Benson Alberta
Ken Evans Colombie-Britannique
David Wieler
 membre substitut Colombie-Britannique
Carolyn Unsworth
 coprésidente..... SEH, Colombie-Britannique
Carina Ebnoether Division du transport aérien
Don Monroe agent de liaison du CEN
Matthew Firth conseiller syndical

COMITÉ NATIONAL SUR LE RACISME, LA DISCRIMINATION ET L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI (COMITÉ NATIONAL ARC-EN-CIEL)

Introduction

Le Comité national sur le racisme, la discrimination et l'équité en matière d'emploi (comité national arc-en-ciel) a été créé par le Conseil exécutif national (CEN) en avril 1988. Le comité promeut et défend les droits de tous les travailleurs de couleur dans nos communautés, que ce soit à l'échelle locale, nationale ou internationale, et nous conseillons le CEN sur des questions relatives au racisme et à l'équité en matière d'emploi.

Le comité apprécie le soutien et l'engagement constants offerts par nos dirigeants nationaux et les membres du Conseil exécutif national. Nous recevons un soutien et une aide inestimables de la part des membres du personnel et des membres du SCFP qui nous gardent à l'avant-plan de notre lutte contre le racisme.

Le contexte qui entoure notre travail

De nombreux gains ont été faits pour les travailleurs racisés au Canada au fil des ans, mais la pleine égalité n'a toujours pas été atteinte. Le racisme systémique, le harcèlement et la discrimination dans nos lieux de travail, au sein de notre syndicat et dans nos communautés continuent d'être des pierres d'achoppement majeures pour atteindre l'égalité raciale.

Le Canada a un long passé de colonialisme dans ses échanges avec les communautés des Premières Nations et les communautés racisées. L'oppression systémique à laquelle les Canadiens racisés sont confrontés est évidente avec les taux élevés de pauvreté, de chômage, d'interventions policières excessives et d'incarcération. Le passé de maltraitance et d'abus des Premières Nations dans le système de pensionnats sous la responsabilité de l'État continue d'avoir des conséquences de nos jours.

Le profilage racial est omniprésent dans nos communautés. Les fusillades policières sur des personnes d'origine africaine à Toronto, à Ferguson, à New York, en Caroline du Sud et ailleurs ont entraîné de la frustration et de la colère, marquant un débordement de tensions raciales qui couve sous la surface depuis un certain temps. Se cachant derrière le programme de sécurité nationale, les autorités canadiennes aux frontières font preuve de discrimination à l'égard des personnes provenant du Moyen-Orient et des pays du Sud en faisant systématiquement du profilage racial.

Récemment, il y a eu une intolérance accrue à l'égard des Musulmans au Canada, alors que ces personnes font face à

des préjugés, de la méfiance et de l'hostilité, et qu'elles subissent le poids écrasant des mesures anti-terrorisme. La nouvelle loi du gouvernement Harper, la *Loi antiterroriste* (projet de loi C-51), ne fera qu'aggraver le profilage racial et la criminalisation, offrant un ensemble de mesures qui permettront la détention de personnes en s'appuyant sur peu de preuves.

Le dernier mandat du gouvernement fédéral a coordonné un changement majeur dans la politique de migration/immigration des personnes à faible revenu qui semble spécifiquement conçu pour garder les travailleurs racisés dans des emplois précaires. Chaque année, des milliers de femmes et d'hommes racisés entrent au Canada avec des permis de travail grâce au Programme des travailleurs étrangers temporaires et au Programme concernant les aides familiaux résidents. Ces personnes n'ont pas accès aux normes du travail fondamentales, aux règlements en matière de santé et de sécurité et aux droits de citoyenneté, et sont isolés par rapport aux autres travailleurs du Canada par l'entremise d'une stratégie raciste de droite qui est de « diviser pour mieux régner ». En tant que syndicalistes, nous devons faire preuve de solidarité à l'égard des travailleurs migrants.

Si on regarde vers l'avenir, les travailleurs racisés continueront de faire de plus en plus partie de la main-d'œuvre canadienne. On prévoit que d'ici 2025, 20 % de la population sera racisée et qu'un nombre encore plus important habitera dans nos régions urbaines. La politique d'immigration raciste, une stratégie de marché du travail à bas salaires et la non-reconnaissance des titres de compétence étrangers continueront d'être des obstacles majeurs auxquels les nouveaux arrivants seront confrontés pour obtenir de réelles perspectives d'emploi. Il est primordial que le mouvement syndical priorise l'élimination de ces obstacles.

Grâce au sondage du SCFP effectué auprès des membres, nous pouvons constater ce que signifie la discrimination systémique dans notre société et dans notre économie pour notre syndicat. Le sondage confirme que les travailleurs racisés sont moins susceptibles d'occuper des emplois de qualité dans les services publics. Seulement 15 % de nos membres sont racisés comparativement à 19 % pour le Canada dans son ensemble. Seulement 54 % des membres racisés du SCFP ont un emploi à temps plein et ils sont deux fois plus susceptibles que la personne membre du SCFP moyenne d'avoir un emploi occasionnel. Il est très probable que ces conditions de travail précaires sont un obstacle majeur à la participation aux activités de notre syndicat.

Nos activités et nos progrès

Au cours du mandat de notre comité pour 2013-2015, nous avons élaboré et mis en œuvre un plan de travail fondé sur l'Orientation stratégique du SCFP pour 2013-2015, sur la Déclaration de Vancouver, sur les résolutions adoptées au congrès et sur les nouveaux enjeux. Nous avons également travaillé en étroite collaboration avec la vice-présidente de la diversité représentant les membres racisés.

Vous trouverez ci-dessous la liste de nos priorités :

Équité en matière d'emploi

- Nous avons fait des commentaires au sujet du nouveau cours du SCFP sur les droits de la personne, y compris un module sur l'équité en matière d'emploi.
- Nous avons organisé une présentation sur l'équité en matière d'emploi par la directrice du Service de l'égalité et la directrice générale de la Direction des ressources humaines.
- Nous avons protesté contre le projet de loi C-51, la *Loi antiterroriste*.
- Nous avons organisé une présentation par Deepan Budlakoti, un Canadien qui a été injustement menacé de déportation par le gouvernement fédéral, et nous avons élaboré des recommandations pour action.
- Nous avons assisté à un forum des travailleurs migrants afin d'en apprendre davantage au sujet de leurs préoccupations et des actions de solidarité.
- Nous avons fait la promotion de discussions sur le Programme des travailleurs étrangers temporaires et sur le Programme concernant les aides familiaux résidents et de la nécessité de remanier ces programmes.

Renforcement du travail du comité

- Nous avons approché de nouveaux militants à la Conférence nationale sur les droits de la personne, aux congrès des divisions et lors d'événements locaux et communautaires.
- Nous avons élaboré des recommandations sur la production de nouveau matériel relativement à la lutte contre le racisme afin de promouvoir notre travail, y compris la brochure *La diversité notre force*, d'un nouveau signet pour le Mois de l'histoire des Noirs et d'autre matériel.
- Nous avons fourni des conseils sur l'élaboration de critères pour le nouveau Prix Ed Blackman pour les travailleurs de couleur.
- Nous avons fourni des conseils sur la révision des directives au Caucus de sélection des vice-présidences de la diversité au congrès national.

Formation sur les droits de la personne

- Nous avons participé à l'élaboration du nouveau cours sur les droits de la personne du SCFP.
- Nous avons organisé une présentation du directeur général de la Direction du développement syndical sur la formation offerte par le SCFP sur les droits de la personne, et nous avons fourni des conseils.
- Nous avons fourni des conseils sur le programme de la Conférence nationale sur les droits de la personne.
- Nous avons promu une formation sur les droits de la personne à l'échelle régionale.

Vérifications de l'équité

- Nous avons organisé une présentation sur le sondage effectué par le SCFP auprès des membres afin d'assurer une compréhension de la situation des membres qui revendiquent l'égalité au sein de notre syndicat et pour examiner la nécessité de prendre des mesures.
- Nous avons promu la nécessité de faire des vérifications de l'équité au niveau régional.

VIH/SIDA

- Nous avons assisté à une présentation, avec le Conseil national des Autochtones, sur l'élaboration de matériel éducatif sur le VIH/SIDA du SCFP, et nous avons fait des commentaires.
- Nous avons incorporé une séance sur la lutte contre l'intimidation dans une de nos réunions.
- Nous avons promu des cours sur la lutte contre le harcèlement pour les membres, ainsi que le nouveau guide et le nouveau dépliant du SCFP intitulé *Non au harcèlement*.

En février 2015, bon nombre de nos membres ont pu assister à la deuxième Conférence nationale du SCFP sur les droits de la personne, à Winnipeg. La Conférence a remporté un immense succès et est arrivée au moment opportun pour traiter de l'inégalité grandissante, de la mondialisation, de la privatisation et de la hausse du travail précaire qui menacent les progrès que nous avons faits. Nous avons été impressionnés par la diversité des conférencières et des conférenciers et nous avons pu établir des liens avec de nombreuses nouvelles personnes membres racisées dans le cadre de la séance des travailleuses et travailleurs de couleur. Le confrère Charles Fleury a très bien résumé cette conférence : « Plus nous nous comprenons les uns les autres, plus forts nous sommes. Nos différences ne nous affaiblissent pas en tant que consœurs et confrères. Nos différences nous rendent plus forts. »

Pour le Congrès national de 2015 du SFCP, le comité rédige des résolutions sur des questions qui touchent les travailleurs racisés que nos sections locales et nos divisions soumettront. Nous avons également collaboré avec d'autres comités nationaux de l'égalité sur des résolutions et fourni des conseils sur les aspects du congrès relatifs à l'égalité.

Une grande partie de notre travail dans les régions consiste à établir des liens avec des communautés racisées et leurs organisations. En tant que syndicat du secteur public, le soutien du SFCP est enraciné dans les communautés. Nous continuons de renforcer nos liens et de travailler avec des communautés, non seulement grâce aux services que nous offrons en tant que travailleurs, mais en liant notre travail en tant que militants du SFCP aux activités importantes que nous faisons dans les collectivités racisées.

Les membres de notre comité de partout au pays jouent un rôle primordial dans la célébration des journées d'action, comme la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le Mois de l'histoire des Noirs, la Journée nationale des Autochtones et le Mois du patrimoine asiatique. Vous trouverez ci-dessous quelques-unes de nos activités dans la collectivité :

- Nous avons organisé des événements pour le Mois de l'histoire des Noirs, y compris le premier événement jamais organisé en Colombie-Britannique.
- Nous avons participé aux défilés de la Fierté, y compris « N'ayez pas peur » (*Don't be Afraid*) avec Scott Jones, une victime de violence faite aux gais en Nouvelle-Écosse.
- Nous avons planifié et organisé des carnivals à Toronto.
- Nous avons établi des liens entre le Conseil du travail régional de Saint-Jean et la société multiculturelle locale.
- Nous avons suivi une formation du projet *Ensemble pour un monde plus juste* et de la campagne *Tous debout pour l'équité*.
- Nous avons travaillé à la création d'une bourse d'études pour honorer le confrère Rocky Jones.
- Nous avons promu le travail du SEH pour des salaires suffisants.
- Nous nous sommes joints à la FTO pour soutenir les travailleurs de l'aéroport Billy Bishop pour demander des salaires et des avantages sociaux équitables.
- Nous avons fait la promotion du Tribunal des grands-mères africaines (*African Grandmother's Tribunal*), à Vancouver.
- Nous avons participé à l'événement l'« Île-du-Prince-Édouard célèbre le Canada la Journée canadienne du multiculturalisme ».

- Nous nous sommes joints aux TUAC dans le cadre d'un rassemblement visant à appuyer les droits des travailleurs migrants.
- Nous avons fait du réseautage avec des groupes de défense des droits des travailleurs migrants.
- Nous avons participé à un rassemblement du Forum social des peuples, sur la Colline du Parlement, afin de signifier un avis à Stephen Harper sur son remplacement en 2015.
- Nous avons travaillé sur des campagnes du NPD lors des élections fédérales, provinciales et municipales.

Merci et salutations

Nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont travaillé si fort en notre nom, au sein de nos sections locales, dans les régions et à l'échelle nationale. Nous tenons à remercier particulièrement les membres du personnel de soutien du Service de l'égalité pour leur énorme soutien et leur engagement constant à l'égard de notre travail.

Finalement, nous souhaitons reconnaître les militants sur lesquels nous nous appuyons, et nous tenons à remercier et à saluer toutes nos consœurs et tous nos confrères qui ont siégé sur le comité dans le passé. Nous tenons à leur souhaiter le meilleur succès possible dans leurs nouveaux projets.

Respectueusement soumis par,

Le Comité national sur le racisme, la discrimination et l'équité en matière d'emploi (Comité national arc-en-ciel)

Elizabeth Paris
 coprésidenteNouvelle-Écosse
 Mona Yamine..... Île-du-Prince-Édouard
 Joseph Thériault.....Nouveau-Brunswick
 Charlene Gordon
 membre substitutNouveau-Brunswick
 Chérie Thomas Québec
 Amar Bajwa..... Ontario
 Veriline Howe
 coprésidente Ontario
 Rochelle Sato Alberta
 Michele Alexander Colombie-Britannique
 Drew Parris
 membre substitut Colombie-Britannique
 Tommy Liu SEH, Colombie-Britannique
 Sajid Sheikh..... Division du transport aérien
 Yolanda McClean agente de liaison du CEN
 Harminder Singh Magon.....Coordonnateur de la lutte
 contre le racisme

COMITÉ NATIONAL DES FEMMES

Introduction

Les membres du Comité national des femmes ont travaillé à promouvoir la participation et le leadership de diverses femmes au sein du SFCP, et à lutter pour les diverses préoccupations de femmes dans nos lieux de travail et collectivités.

Depuis le congrès de 2013, les femmes, particulièrement les femmes marginalisées, se sont retrouvées davantage dans des emplois précaires, avec des conditions de travail et de vie dangereuses. La privatisation, les coupures dans les emplois et les services, les politiques injustes de l'immigration, le harcèlement accru et d'autres changements ont été néfastes pour la sécurité et la santé des femmes et d'autres groupes qui revendiquent l'égalité.

Confrontés à ces problèmes, les membres et le personnel du SFCP continuent de travailler avec passion et détermination au sein des sections locales et dans les régions, à l'échelle provinciale et fédérale, afin de défendre des gains durement acquis et en faire d'autres.

Le contexte

Les progrès sur l'égalité des sexes au Canada ont ralenti au cours des dernières années et, dans de nombreux aspects de nos vies, nous avons connu de graves revers. Les femmes autochtones, racisées et immigrantes, ainsi que les femmes ayant un handicap et les femmes LGBTQI, continuent de porter un fardeau disproportionné d'inégalité et de violence. Le gouvernement fédéral de Stephen Harper a accéléré le fossé qui se creuse et l'insécurité grandissante à laquelle les femmes, particulièrement les femmes marginalisées, sont confrontées.

Les compressions gouvernementales dans les programmes sociaux et aux groupes de défense, tant à l'échelle fédérale que provinciale, ont frappé particulièrement durement les femmes et d'autres groupes qui revendiquent l'égalité. Représentant la majorité des prestataires et usagers des services publics, les femmes subissent des conséquences négatives lorsque les services sont coupés, restructurés et commercialisés. Les femmes, particulièrement les femmes marginalisées en raison de la classe, du racisme, du capacitisme, de l'homophobie et de la transphobie, ont été les plus durement touchées par les programmes gouvernementaux d'austérité et le déséquilibre grandissant du pouvoir entre les sociétés et les travailleuses et travailleurs.

Le sondage national du SFCP effectué auprès des membres, l'an dernier, a confirmé ce que d'autres recherches ont démontré : les membres des groupes qui revendiquent l'égalité risquent davantage de se retrouver dans des emplois précaires. Les femmes, qui représentent 68 % des membres du SFCP, risquent deux fois plus d'occuper des emplois permanents à temps partiel ou occasionnels et risquent davantage de travailler moins de 30 heures par semaine, sans avantages sociaux.

Les femmes continuent d'être sous-représentées à des postes de direction, y compris au sein de leur syndicat, et elles sont confrontées à de multiples obstacles à la participation. Ce fait a été documenté il y a huit ans par le Groupe de travail national sur la participation des femmes, et le déséquilibre quant à la participation aux activités du syndicat a été confirmé par le sondage national effectué auprès des membres l'an dernier. Même si les femmes représentent 68 % des membres, elles risquaient moins de rapporter une participation aux activités du syndicat.

Activités du Comité national des femmes

Les membres du Comité national des femmes (CNF) ont joué un rôle actif dans la lutte contre le néolibéralisme et l'inégalité, la précarité d'emploi, le harcèlement et la discrimination qui sont tous en hausse. Nous avons également travaillé avec acharnement afin de promouvoir le leadership, l'éducation et le militantisme des femmes au sein du syndicat.

Au début de notre mandat, nous avons élaboré un plan de travail et nous l'avons respecté rigoureusement. Nous avons vérifié et amélioré notre plan de travail à chacune de nos quatre réunions en personne et nous sommes restées en contact par courriels et téléconférences entre les réunions. Nous avons profité de ces occasions pour partager des idées, avoir des commentaires et nous soutenir entre nous dans ce qui peut, parfois, être un travail difficile.

Nous avons basé notre plan de travail sur les décisions prises au Congrès national de 2013 et sur les recommandations du Groupe de travail national sur la participation des femmes, en gardant à l'esprit les campagnes en cours dans nos provinces respectives. Vous trouverez ci-dessous un compte rendu de nos activités principales.

Violence faite aux femmes

- Nous avons fait la promotion de l'enquête sur la violence conjugale du Congrès du travail du Canada et de l'Université Western, en faisant des présentations et en encourageant les membres à y participer.
- Ayant en main les résultats de l'enquête, nous travaillons à sensibiliser davantage les gens sur la violence conjugale comme étant un problème au travail.
- Nous avons participé à des événements pour le 6 décembre afin de souligner le 25^e anniversaire du massacre qui a eu lieu à l'École Polytechnique de Montréal.
- Nous avons encouragé les sections locales et les divisions à soutenir les campagnes et les projets sur la violence faite aux femmes organisés par nos alliés, et nous avons nous-mêmes participé à ces projets. Nous avons, par exemple, participé aux événements suivants : *Marcher avec nos sœurs*, familles de *Sœurs par l'esprit*, campagne de solidarité de l'Alliance féministe pour l'action internationale (AFAI) et de l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) et campagne fédérale *Place au débat*.
- Nous avons participé à la Marche commémorative annuelle pour les femmes et à d'autres cérémonies de commémoration, rassemblements et événements afin de nous rappeler des femmes autochtones disparues et assassinées, sensibiliser davantage les gens sur ce fait et demander une enquête nationale et un plan d'action.

Violence au travail

- Dans le cadre de notre réunion de novembre 2014, nous avons organisé une séance de formation sur le harcèlement et la violence afin d'élargir nos connaissances et de faire des commentaires aux membres du personnel du Service de l'égalité et du Service de santé et de sécurité du SCFP sur les ressources développées présentement pour les sections locales.
- Nous avons distribué le guide, le dépliant et le document de recherche *Non au harcèlement*, tous de nouveaux outils, du Service de l'égalité.
- Nous avons été actives au sein de nos sections locales et de nos provinces sur les campagnes de négociation, de griefs et d'action politique afin de traiter de la violence et du harcèlement au travail.

Négocier l'égalité

- Lors de la négociation, nous avons fait la promotion de dispositions sur la lutte contre la discrimination et le

harcèlement, de dispositions en faveur de l'équité salariale et d'autres dispositions en matière d'égalité.

- Nous avons prôné une grille de l'égalité dans la négociation, y compris dans les sondages effectués auprès des membres et dans une vérification de la convention collective.

Projet Ensemble pour un monde plus juste

- Nous avons participé au projet en tant qu'animatrices dans plusieurs provinces.
- Nous avons fait la promotion du projet au sein de nos sections locales.
- Lors des réunions du Comité, nous avons obtenu les derniers développements de la part des membres du personnel qui travaillent sur le projet et nous avons fait nos commentaires; par exemple, nous avons recommandé des façons d'inclure une emphase sexospécifique accrue.
- Nous avons fait des activités de liaison avec des groupes communautaires, en établissant des relations entre des groupes de femmes et le syndicat.

Discrimination salariale

- Par l'entremise de la négociation et de l'action politique, nous avons lutté pour l'équité salariale et contre toutes les formes de discrimination salariale.
- Nous avons discuté de stratégies pour obtenir l'équité salariale, y compris des augmentations de salaire générales et des exemples de ce que nous avons réussi à faire au cours des dernières années.
- Nous avons participé à des campagnes pour un salaire suffisant et le salaire minimum, et nous avons lutté pour obtenir 15 \$ l'heure.

Emplois précaires

- Nous avons participé à un groupe de discussion sur la précarité dans le secteur public dirigé par une chercheuse du projet *Évolution des services publics* de l'Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF).
- Nous avons encouragé nos sections locales à envoyer leur liste de membres au SCFP national pour le sondage national effectué auprès des membres.
- Nous avons fait nos commentaires au Service de recherche du SCFP sur sa présentation des résultats préliminaires du sondage, particulièrement en ce qui a trait aux personnes ayant un handicap et aux membres LGBTTIQI.

Conférences sur les droits de la personne

- Nous avons fait nos commentaires aux organisatrices et organisateurs de la Conférence nationale sur les droits de la personne lors des réunions du comité et grâce à la participation de nos coprésidentes.
- Nous avons contribué à la Conférence nationale sur les droits de la personne, pour celles d'entre nous qui ont pu y assister.
- Par l'entremise des comités des femmes de nos divisions, nous avons aidé à organiser des conférences de l'égalité et des conférences des femmes, des petits déjeuners lors des congrès et d'autres événements.

Campagnes sur les services de garde et l'Accord sur la santé

- Nous avons obtenu des mises à jour régulières sur les campagnes relatives aux services de garde et à l'Accord sur la santé et nous avons fait des commentaires en nous basant sur notre expérience sur le terrain.
- Nous avons animé des assemblées de cuisine, fait pression pour un nouvel accord sur la santé et aidé à organiser et à réaliser d'autres événements syndicaux et publics dans le cadre de ces campagnes.
- Nous avons contribué à la Conférence nationale sur les services de garde, à Winnipeg, pour celles qui ont pu y assister.

Marche mondiale des femmes

- Nous avons été informées des derniers développements au sujet de la Marche mondiale des femmes par nos consœurs du Québec et nous avons fait la promotion de la Marche mondiale dans nos propres provinces.
- Nous avons participé aux événements de la Marche mondiale dans nos propres villes.
- Nous avons rencontré Alexa Conradi, organisatrice en chef, lors de la Conférence sur les droits de la personne, et nous avons aidé à diffuser l'information au sujet de la Marche mondiale, particulièrement les 24 heures d'action féministe internationale, le 24 avril.
- Nous avons recommandé que le SCFP national appuie la Marche mondiale et l'événement de solidarité avec nos consœurs organisé dans le cadre de la caravane qui sillonne le Québec et dont la destination finale est Trois-Rivières, le 17 octobre.
- Nous avons recueilli des signatures sur des carrés de tissu et des foulards à être présentés par la caravane, à titre de manifestation de solidarité par les consœurs de partout au pays.

Journée internationale des femmes

- Nous avons organisé des événements dans nos provinces, tant dans nos lieux de travail que dans nos collectivités.
- Nous avons participé à des rassemblements et à des marches organisés dans le cadre de la Journée internationale des femmes.

Action politique et mobilisation communautaire

- Nous avons soutenu les candidates et les candidats néodémocrates et les campagnes de ces derniers lors des élections municipales, provinciales et fédérales.
- Entre les élections, nous avons participé à d'autres activités d'action politique.
- Nous avons encouragé les sections locales et les divisions à prendre part aux activités de lutte contre la pauvreté et de solidarité contre l'austérité, aux assemblées de travailleuses et de travailleurs, ainsi qu'à celles organisées par des coalitions syndicales-communautaires.

Projet sur l'histoire de l'égalité

- Nous avons fait nos commentaires sur le projet du Service de l'égalité visant à documenter les victoires du SCFP en matière d'égalité au cours de ses 51 ans d'existence.

Éducation des membres

- La Direction du développement syndical nous a informées des derniers développements au sujet de son nouveau cours d'une semaine sur les droits de la personne et du cours sur le leadership des femmes.
- Plusieurs membres de ce comité ont participé à des projets pilotes du cours sur les droits de la personne lors de la réunion nationale initiale et des séances de formation régionales subséquentes.
- Celles d'entre nous qui sont des membres-animatrices ont animé des cours sur les droits de la personne lors d'ateliers et d'événements organisés dans le cadre de conférences dans nos provinces et lors de séances de formation du CTC dans d'autres provinces.
- Nous avons fait la promotion de l'analyse intersectionnelle anti-oppression dans toutes les séances de formation et toutes les activités syndicales, en sensibilisant davantage les gens sur le capacitisme, le racisme, le colonialisme, l'homophobie et la transphobie.

Solidarité internationale

- Nous avons soutenu des organisations et des événements liés aux lois et aux politiques internationales sur les droits de la personne, par exemple la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, l'Alliance féministe pour l'action internationale (AFAI) et le Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes (FAEJ).
- Nous avons participé à des campagnes pour les droits des travailleuses et travailleurs migrants et la solidarité mondiale.

Congrès national

- Nous avons rédigé des résolutions sur des questions affectant les femmes que nos sections locales et nos divisions examineront pour les soumettre au Congrès national.
- Nous avons travaillé avec d'autres comités nationaux de l'égalité sur des résolutions de préoccupation commune.
- Nous avons fourni nos commentaires au Service de l'égalité au sujet du Forum de l'égalité au Congrès national.

Finalement, les membres du Comité aimeraient remercier le Conseil exécutif national pour son soutien au cours des deux dernières années, ainsi que toutes les personnes membres et membres du personnel qui gardent l'égalité à l'avant-plan des activités syndicales.

Respectueusement soumis par,

Les membres du Comité national des femmes

Susan Shiner Terre-Neuve-et-Labrador
Sharon Hubley.....Nouvelle-Écosse
Melissa Bruce..... Île-du-Prince-Édouard
Marilyn MacCormack.....Nouveau-Brunswick
Joëlle Ravary
 coprésidente Québec
Kimalee Phillip Ontario
Tricia Merritt..... Manitoba
Kristin Trondson..... Saskatchewan
Linda Joyce..... Alberta
Susan Blair Colombie-Britannique
Rose Jurkic Colombie-Britannique
Valerie Sailer SEH, Colombie-Britannique
Carol MacDonald SEH, Colombie-Britannique
Sheryl Burns
 coprésidente Colombie-Britannique
Debra KendallSEPB
Annick Desjardins..... conseillère syndicale à l'égalité
Judy Henley..... agente de liaison du CEN
Irene Jansen conseillère syndicale à l'égalité

COMITÉ NATIONAL DES JEUNES TRAVAILLEURS

Le Comité national des jeunes travailleurs du SCFP est heureux de présenter ce rapport d'activité au congrès national. Depuis le Congrès national de 2013, nous avons eu quatre réunions. Le dialogue entre nouveaux membres et membres aguerris du comité a permis le partage d'idées et de perspectives précieuses.

Nos ordres du jour incluait des points portant sur notre syndicat, l'ensemble du mouvement ouvrier, le mouvement de justice sociale au Canada, le syndicalisme international et la justice mondiale. Nous avons appris les uns des autres, en plus de laisser de nombreux invités venir nous inspirer.

Nous avons discuté et exploré des tendances qui touchent non seulement les jeunes, mais l'ensemble des travailleurs. La privatisation des services publics, la montée des emplois précaires, les compressions dans le secteur public, la stagnation des salaires conjuguée à la hausse du coût de la vie, les coups portés à la sécurité des retraites et l'inaccessibilité de l'éducation postsecondaire et des services de garde sont tous les symptômes d'une idéologie politicoéconomique qui affecte les jeunes travailleurs, mais aussi l'ensemble des travailleurs et la population.

Cette nouvelle réalité exerce une pression énorme sur les syndicats et les comités de négociation, entraînant parfois des conventions collectives à double palier qui abdiquent notre position syndicale future, qui nous divisent et qui sapent nos acquis historiques au nom d'un bénéfice de courte durée.

Par conséquent, les jeunes travailleurs constatent l'importance de l'unité au sein du mouvement et l'importance d'un effectif informé en matière de politique et engagé dans la lutte contre l'austérité et l'ordre du jour corporatiste nuisibles à nous tous.

Les membres de notre comité sont actifs de diverses manières dans les divisions, les sections locales et la collectivité. Aux côtés de nos alliés au sein du syndicat et à l'extérieur de celui-ci, nous œuvrons pour attirer l'attention sur ces enjeux, améliorer nos syndicats et pousser les jeunes travailleurs à l'action. Certains d'entre nous animent des ateliers et organisent des activités qui rendent l'éducation syndicale accessible et amusante. D'autres font la promotion du mentorat à l'échelle régionale ou divisionnaire. D'autres, enfin, prononcent des discours et animent des kiosques ou des caucus dans les congrès de divisions.

Nous épaulons constamment notre syndicat, notre communauté et nos consœurs et confrères travailleurs à

l'étranger. Pour ce faire, nous encourageons nos jeunes membres à voter. Nous participons aussi aux journées de solidarité internationale. Enfin, nous poursuivons l'aventure à travers notre apprentissage personnel, par l'entremise de l'éducation syndicale, en présentant des résolutions aux congrès de divisions, ainsi qu'en dénonçant l'injustice.

Notre comité joue aussi un rôle important dans la proposition de contenu pour les publications du SCFP afin d'inclure des enjeux dont font face les jeunes travailleurs, ainsi que dans la création de scénarios interactifs pour une éventuelle vidéo d'orientation à l'intention des membres du SCFP. De plus, le Comité national des jeunes travailleurs a appuyé la campagne de bonification du RPC dans le but d'améliorer la sécurité de la retraite pour tous.

Pour que notre syndicat puisse poursuivre sa croissance et être plus fort face aux défis de la réalité politique actuelle, le Comité national des jeunes travailleurs du SCFP croit que nous devons impérativement porter attention aux points suivants :

- ouvrir la porte à la participation d'un plus grand nombre de jeunes à la vie syndicale;
- percevoir les défis des jeunes travailleurs comme des défis communs;
- faire preuve de curiosité et apprendre les uns des autres en pratiquant l'écoute et l'ouverture d'esprit;
- utiliser le mentorat et le partage bilatéral pour renforcer l'aspect intergénérationnel de notre mouvement;
- partager et démontrer l'importance des syndicats comme mouvement des travailleurs, mouvement de résistance et de guérison, mouvement de célébration, de participation, de diversité et de créativité;
- promouvoir une planification intelligente de la relève, adaptée aux nouvelles réalités et aux nouveaux défis;
- permettre la remise en question et le débat constructif afin de trouver des moyens d'avancer ensemble avec force;
- accroître la participation des jeunes travailleurs au sein des instances décisionnelles pour diversifier les perspectives représentées à tous les échelons de nos syndicats;
- en période électorale, communiquer avec les jeunes de nos syndicats et de la collectivité à propos de l'importance d'exercer son droit de vote et de la force des citoyens lorsque ceux-ci s'unissent.

Le Comité national des jeunes travailleurs du SCFP est heureux de participer à la création d'un changement positif

pour les travailleurs, ainsi qu'à la protection de nos services publics. Nous poursuivrons notre participation, aux échelons local, national et international, à la construction d'un mouvement syndical fort, pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Respectueusement soumis par,

Les membres du Comité national des jeunes travailleurs

Colin Hipditch Terre-Neuve-et-Labrador
Sarah Smith.....Île-du-Prince-Édouard
Nicole Barkhouse
coprésidenteNouvelle-Écosse

Melissa KennedyNouveau-Brunswick
Alex Hartung Manitoba
Kristin Wagner
membre substitut Manitoba
Lisa Worobec
coprésidente Saskatchewan
Carlo Sia Colombie-Britannique
Aaron Young
membre substitut Colombie-Britannique
Shayla Burke SEH, Colombie-Britannique
Kelly Moist agente de liaison du CEN
Monique Ménard-Kilrane agente principale

COMITÉ NATIONAL SUR LES BIBLIOTHÈQUES

Introduction

Le Comité national sur les bibliothèques (CNB) propose au Conseil exécutif national (CEN) des stratégies sur la façon dont le SFCP peut soutenir les travailleurs de bibliothèque dans les bibliothèques publiques, les bibliothèques spécialisées, les bibliothèques scolaires et les bibliothèques universitaires qui se trouvent dans les collèges et les universités de partout au Canada. Il assure le suivi des projets de privatisation et de sous-traitance dans le secteur des bibliothèques et offre des conseils sur des stratégies pour lutter contre ces menaces.

Le comité se penche sur des enjeux nouveaux et émergents dans le secteur, y compris les ententes de travail précaire, les nouvelles technologies, la santé et la sécurité, ainsi que la violence au travail. Le comité inclut également dans ses activités des initiatives sur l'égalité. De plus, le comité offre des conseils sur la façon dont le SFCP peut mieux soutenir les travailleurs de bibliothèque en négociant de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail, en recrutant des travailleurs de bibliothèque et en luttant contre les fermetures de celles-ci.

Faire mieux connaître les travailleurs de bibliothèque dans nos communautés

Le SFCP représente 22 000 travailleurs de bibliothèque partout au Canada ou 80 % de tous les travailleurs de bibliothèque syndiqués au pays. Environ 7 000 des travailleurs de bibliothèque du SFCP sont membres de leur propre section locale. Les 15 000 autres travailleurs de bibliothèque font partie d'unités de négociation ou sont membres de sections locales qui comptent des membres des secteurs municipal, universitaire, collégial et scolaire. La moitié des membres du secteur des bibliothèques du SFCP travaillent dans le réseau des bibliothèques publiques, tandis que l'autre moitié travaillent dans des bibliothèques qui se trouvent dans des écoles, des universités, des collèges et des municipalités. La vaste majorité de la main-d'œuvre des bibliothèques, soit 85 %, sont des femmes. Les travailleurs racisés représentent 12 % des travailleurs de bibliothèque du SFCP. De nombreux travailleurs occupent des emplois à temps partiel ou occasionnels.

L'objectif du comité est de faire mieux connaître les travailleurs de bibliothèque au sein du mouvement syndical et de nos communautés en général. Par exemple, sur la scène nationale, le CNTB travaille à mieux faire connaître les nombreux enjeux liés au milieu de travail qui affectent les travailleurs de bibliothèque, ce qu'il fait en collaboration avec l'Association canadienne des

bibliothèques (ACB). L'ACB s'est qualifiée comme /étant la « voix nationale pour les communautés des bibliothèques du Canada ». La participation du SFCP à la Conférence nationale et au salon commercial de l'Association canadienne des bibliothèques (ACB), ainsi que son parrainage de ces événements, par l'entremise de notre stand d'information par exemple, permet de voir à ce que la voix des travailleurs de bibliothèque, et du mouvement syndical, est entendue par un auditoire national d'intervenants.

Dans le cadre de la Conférence nationale et du salon commercial de l'ACB de 2015, à Ottawa, le SFCP a également organisé une présentation et une discussion en groupe. Le thème de la séance était « Privatisation des bibliothèques – Coûts et conséquences » (Library Privatization – Costs and Consequences), séance qui a été animée par les coprésidentes du CNB, soit Dawn Lahey, de Terre-Neuve-et-Labrador, et Maureen O'Reilly, de l'Ontario. Les spécialistes invités étaient Carrie Lynn Poole-Cotnam, trésorière de la section locale 503 du SFCP à la Ville d'Ottawa, qui comprend la Bibliothèque publique d'Ottawa, et David Macdonald, du Centre canadien de politiques alternatives.

Les intervenants ont présenté un aperçu du développement des infrastructures en partenariats public-privé (PPP) au Canada, tout en examinant les tendances récentes, les prétendus avantages et les divers pièges. On a également discuté du développement possible de la succursale principale de la Bibliothèque publique d'Ottawa au moyen d'une entente en PPP. Au moment de rédiger ce rapport, la Ville d'Ottawa étudiait la faisabilité d'une entente en PPP et le conseil n'avait pas pris de décision finale. La discussion en groupe a été bien reçue, avec d'excellents longs débats.

Travail précaire

Dans le cadre de la Conférence nationale et du salon commercial de l'ACB de 2014, à Victoria (Colombie-Britannique), le SFCP a organisé une table ronde sur le travail précaire qui a connu une forte participation. Les intervenants incluaient les coprésidentes Dawn Lahey, de Terre-Neuve-et-Labrador, et Maureen O'Reilly, de l'Ontario, ainsi que Marlea Clarke, professeure adjointe à l'Université de Victoria.

La hausse des formes de travail précaire, que ce soit pour des emplois à temps partiel, temporaires, occasionnels ou à contrat, a des conséquences négatives sur les services publics de qualité dans le secteur des bibliothèques. Environ 45 % des travailleurs de bibliothèque du SFCP

occupent un emploi à temps partiel, tandis que la proportion des commis de bibliothèque du SCFP qui travaillent à temps partiel est de plus de 70 %.

La nature précaire du travail signifie que de nombreux travailleurs de bibliothèque du SCFP doivent occuper plus d'un emploi pour joindre les deux bouts, ce qui fait en sorte qu'il est difficile d'atteindre un équilibre sain entre la vie professionnelle et la vie personnelle. La précarité a également des conséquences négatives sur la capacité des employeurs d'attirer et de conserver des membres du personnel qualifiés.

La sécurité de la retraite est un enjeu important pour le secteur. La hausse des emplois précaires et la diminution du travail à temps plein entraînent des salaires moins élevés, moins d'avantages sociaux et un moins grand accès aux gains ouvrant droit à pension, tout ce qui contribue à la réelle possibilité de prendre une retraite dans une vie de pauvreté pour les travailleurs de bibliothèque et leur famille.

Privatisation

Le comité continue de surveiller les menaces de privatisation partout au Canada. La privatisation prend de nombreuses formes dans le secteur des bibliothèques. Une des menaces les plus fréquentes est la sous-traitance des services bibliographiques comme la commande, le traitement, le catalogage et la technologie. Le passage à l'enregistrement en libre-service est de plus en plus courant, ce qui entraîne des mises à pied de membres du personnel. Une autre menace, moins commune celle-là mais tout de même inquiétante, est la menace d'ententes en partenariat public-privé (PPP) pour la construction et la rénovation de l'infrastructure des bibliothèques; l'exemple le plus récent étant le développement possible d'une entente en PPP pour la nouvelle succursale principale de la Bibliothèque publique de la Ville d'Ottawa.

Santé et sécurité

Les travailleurs de bibliothèque risquent de subir, que soit directement ou indirectement, du harcèlement, de l'intimidation et de la violence verbale et physique; lorsque les gens travaillent seuls, cela exacerbe ce risque. Les bibliothèques publiques sont des endroits sécuritaires pour les personnes qui souffrent de maladie mentale, de toxicomanies et d'itinérance. Souvent, les travailleurs de bibliothèque doivent travailler avec des personnes à risque et marginalisées et, souvent, ils ont peu de formation ou aucune formation officielle sur la résolution de conflits.

De plus, les travailleurs de bibliothèque sont parfois involontairement exposés à des images graphiques de pornographie sur Internet par des usagers des ordinateurs publics. Le comité a incorporé la santé et la sécurité au travail dans son plan de travail et surveille activement les tendances partout au pays.

Respectueusement soumis par,

Les membres du Comité national sur les bibliothèques

Dawn Lahey
coprésidente Terre-Neuve-et-Labrador
Suzanne Nelson Nouvelle-Écosse
Dorothy Peters..... Île-du-Prince-Édouard
Debra Tozer Nouveau-Brunswick
Lucie Ruest Québec
Janna Munkittrick-Colton Ontario
Maureen O'Reilly
coprésidente Ontario
Joan McMahan Manitoba
Debbie Mihial..... Saskatchewan
Terrill Budd Alberta
Karen Ranalletta Colombie-Britannique
Judy Henley agente de liaison du CEN
Joseph Courtney conseiller syndical à la recherche

COMITÉ NATIONAL DU TRIANGLE ROSE

Introduction

Le Comité national du triangle rose est engagé à promouvoir et à défendre les droits et libertés des lesbiennes, des gais et des personnes bisexuelles, transgenres, transsexuelles et intersexes (LGBTTI) au sein de notre syndicat, dans nos lieux de travail et dans les collectivités du Canada et de partout dans le monde. Les membres du comité travaillent à assurer le changement en partenariat avec d'autres comités de l'égalité du SCFP, des organisations syndicales, des groupes de défense et des militants sur la scène régionale, nationale et internationale.

Le comité a été créé en 1991 et son nom vient du triangle rose porté par les hommes identifiés comme étant des homosexuels dans les camps de concentration nazis durant la Seconde Guerre mondiale. La communauté LGBTTI s'est réapproprié le triangle rose comme symbole de lutte, de survie et de fierté.

Chaque province et division de services du SCFP est représentée au sein du comité. En 2001, les personnes déléguées au Congrès national ont adopté une résolution pour ajouter des sièges désignés pour les personnes transgenres. Trois représentantes trans siègent présentement sur le comité.

Ce rapport se veut un aperçu des objectifs et des activités du comité depuis le congrès de 2013.

Éducation

Les personnes LGBTTI au sein de notre syndicat, dans nos lieux de travail et dans nos collectivités continuent d'être victimes de discrimination, de harcèlement et de violence. Nous devons continuellement renouveler et intensifier nos initiatives en matière d'éducation afin de promouvoir le respect, la compréhension et l'acceptation des personnes LGBTTI. Au fil des ans, le comité a fait la promotion de davantage de ressources en matière de formation et d'éducation, et de meilleures ressources, pour les membres, les dirigeants et le personnel du SCFP.

En 2013, les membres du personnel de l'éducation du SCFP ont commencé à travailler sur un nouvel atelier d'une semaine sur les droits de la personne axés sur différents groupes qui revendiquent l'égalité et sur différents enjeux. Deux des membres de notre comité ont participé à l'évaluation de l'atelier, offrant des commentaires sur le module relatif à l'orientation et à l'identité sexuelles. L'atelier a maintenant été offert sous forme de projet

pilote dans plusieurs régions et c'est un ajout précieux à nos outils éducatifs.

Nous sommes également heureux de voir comment les thèmes liés à l'égalité ont été intégrés dans la série de cours populaire pour les personnes déléguées syndicales introduite il y a plusieurs années par la Direction du développement syndical du SCFP. Les membres ont la possibilité de suivre des modules de trois heures sur les sujets suivants : contester l'homophobie, être un allié pour l'égalité et créer un lieu de travail exempt de toute forme de harcèlement; il y a aussi des sujets plus traditionnels, comme traiter les griefs et traiter avec la direction.

Il est important que les personnes représentent la diversité en tant que formateurs pour ces ateliers et d'autres ateliers du SCFP. Le comité encourage les membres de la communauté LGBTTI et d'autres groupes qui revendiquent l'égalité à communiquer avec le conseiller à l'éducation de leur région pour suivre une formation en tant que formateurs.

Événements de la Fierté et d'autres initiatives visant à sensibiliser davantage les gens

Les membres du comité offrent leur soutien et leur expérience en matière d'organisation aux célébrations de la Fierté qui se déroulent chaque année au Canada, de juin à août. Ces célébrations vont de défilés majeurs financés par des entreprises dans des villes comme Vancouver, Montréal et Toronto, à des défilés modestes dans des petites municipalités.

Nous applaudissons les membres du SCFP et les dirigeantes et dirigeants élus qui participent aux événements de la Fierté partout au pays. Un fort contingent du SCFP, dont notre président national, Paul Moist, a participé au défilé majeur organisé dans le cadre de la Fierté mondiale, à Toronto, à la fin juin 2014. Nous encourageons le SCFP à améliorer sa visibilité dans les plus petits centres avec des drapeaux, des banderoles, des affiches signalétiques sur les véhicules et la participation de dirigeants du SCFP aux défilés de la Fierté.

Les membres du comité ont également profité d'occasions qui se sont présentées tout au long de l'année pour sensibiliser davantage les gens sur l'homophobie, la transphobie et les taux alarmants de harcèlement, d'intimidation et de violence subis par les LGBTTI, jeunes et adultes. Nous avons organisé des événements et distribué des lettres et des déclarations lors de journées de commémoration, dont la Journée en rose, le deuxième mercredi d'avril, la Journée de commémoration des

personnes transgenres, le 20 novembre, et la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, le 17 mai.

Deux de nos représentantes trans, Deidra Roberts et Martine Stonehouse, ont assisté au symposium des archives trans intitulé « Faire connaître l'histoire des personnes trans » (*Moving Trans* History Forward - Transgender Archives Symposium*), qui a eu lieu en mars 2014, à l'Université de Victoria. Cet établissement a réuni la plus importante collection mondiale de matériel documentant les luttes et les réalisations des personnes transgenres. Nos deux déléguées ont enregistré une courte vidéo pour les archives relatant des histoires de personnes allosexuelles (The Queer Story Archives), disponibles sur le site Web qui se trouve à l'adresse www.onmyplanet.ca

Rejoindre la collectivité

Il est plus important que jamais de créer des alliances avec des organisations communautaires et des groupes de défense en dehors de notre syndicat, alors que les droits syndicaux, les droits de la personne et la justice sociale sont attaqués.

Le SCFP appuie le travail d'éducation et de défense d'Égale, la principale organisation de défense des LGBTTI du Canada anglais. En septembre 2014, le comité a tenu sa réunion de l'automne, à Toronto, et a eu l'occasion d'assister au Gala d'Égale, un événement de financement et de réseautage important.

La Fondation Émergence du Québec est une force importante pour sensibiliser davantage les Francophones sur les personnes LGBTTI. La Fondation offre du matériel bilingue pour la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et parraine une ligne d'écoute téléphonique.

Les membres du comité travaillent également avec divers groupes de défense et communautaires dans leurs régions, y compris des sections régionales du groupe de soutien aux familles PFLAG (Parents, familles et amis des lesbiennes et des gais), le Conseil québécois LGBT de Montréal, les alliances gais-hétéros dans les écoles et les centres de ressources arc-en-ciel locaux.

Réforme législative et politique

Il y a eu, au cours des deux dernières années, plusieurs victoires législatives et politiques importantes pour les personnes trans au Canada. Toutefois, ces personnes continuent d'être parmi les personnes les plus marginalisées de notre société. Elles luttent pour des droits que la plupart d'entre nous prenons pour acquis, y compris

la capacité de gagner leur vie de manière sécuritaire et avec dignité et d'avoir des documents d'identité qui correspondent au sexe avec lequel elles vivent. Plusieurs provinces ont suivi l'exemple de l'Ontario, du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse en modifiant leurs codes des droits de la personne afin de fournir une protection explicite pour les personnes transgenres. L'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador et, plus récemment, la Saskatchewan ont ajouté l'identité sexuelle (l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador ont également ajouté l'expression sexuelle) aux motifs de discrimination interdits.

Le gouvernement fédéral est en retard par rapport à la tendance provinciale. Le projet de loi C-279, un projet de loi d'initiative parlementaire qui assurerait une protection contre la discrimination et les crimes haineux fondés sur l'identité sexuelle dans la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et le *Code criminel* du Canada, est présentement bloqué au Sénat.

Au Québec, la chirurgie pour changement de sexe n'est plus obligatoire pour changer le sexe d'une personne sur les documents provinciaux officiels. En 2012, le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario avait statué que la chirurgie pour changement de sexe n'était pas nécessaire pour changer l'identité sexuelle sur les certificats de naissance.

Santé et inclusion des personnes transgenres

Les personnes transgenres continuent d'être confrontées à des problèmes graves en ce qui a trait à l'accès aux services de santé et, souvent, elles risquent leur sécurité personnelle en utilisant des toilettes et des vestiaires spécifiques pour chaque sexe.

Dans de nombreuses régions du Canada, les coûts élevés des chirurgies pour changement de sexe, des traitements hormonaux et autres interventions nécessaires à la transition sexuelle ne sont pas couverts dans les budgets de la santé publique. Il y a encore beaucoup de travail à faire afin de convaincre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux que les Canadiennes et les Canadiens trans doivent pouvoir accéder aux interventions médicales nécessaires pour que leur apparence physique corresponde à l'identité avec laquelle ces personnes vivent.

La militante trans du SCFP Martine Stonehouse a documenté ses luttes pour obtenir le financement nécessaire pour subir une chirurgie pour changement de sexe dans le film *Transfixed*, qui a été présenté pour la première fois en Amérique du Nord, en mai 2015, lors du

festival des films LGBT (Inside Out LGBT Film Festival) de Toronto.

On devrait encourager de nombreuses sections locales du SCFP à amorcer des discussions avec leurs employeurs sur la création d'« endroits plus sécuritaires » en offrant des toilettes et des vestiaires sans égard au sexe.

VIH et SIDA

Le VIH et le SIDA sont une préoccupation au travail, une préoccupation des droits de la personne et une question de justice sociale. Le comité s'intéresse depuis longtemps à cette question. Les membres du comité ont participé aux réunions stratégiques du SCFP en 2009 et en 2012 qui ont entraîné l'élaboration d'une politique grandement nécessaire sur le VIH et le SIDA. Lors de la Journée mondiale du SIDA de 2014, le SCFP a offert un soutien financier pour des événements de sensibilisation organisés par des membres du comité, en partenariat avec des groupes communautaires qui travaillent sur le VIH et le SIDA.

Nous continuons de surveiller la situation de l'épidémie de VIH et de SIDA et de promouvoir des mesures de prévention et de soutien. Il est troublant de voir de nouveaux cas et les ravages constants que causent le VIH et le SIDA chez les femmes, les personnes LGBTTI, les Autochtones, les travailleurs de l'hémisphère sud, les travailleurs migrants, ainsi que les travailleurs du sexe.

Le CNTR a identifié l'éducation des membres de notre syndicat comme étant une priorité pour le SCFP. Les personnes déléguées au Congrès national de 2013 ont adopté notre résolution demandant l'élaboration et la distribution de matériel éducatif qui traite de la prévention du VIH et du SIDA, du dépistage, de l'accès aux soins, du traitement et du soutien. Le SCFP prépare présentement une trousse de ressources pour les membres qui comprendra des renseignements sur la santé et la sécurité, sur la négociation et sur l'action, ainsi qu'une affiche. Nous attendons avec impatience que ces ressources précieuses soient disponibles en ligne et se retrouvent entre les mains de nos membres d'ici la fin de 2015.

Soins de santé et services de soutien aux personnes âgées LGBTTI

Le comité promeut l'éducation et la sensibilisation sur les préoccupations des personnes LGBTTI vieillissantes, particulièrement en ce qui a trait à la qualité des soins de santé et des services de soutien. C'est une préoccupation pour nos personnes membres LGBTTI vieillissantes qui sont vulnérables face à la discrimination et aux mauvais traitements de la part de membres du personnel, d'autres

résidents et la population. Cela affecte également les travailleurs du SCFP qui offrent des services dans les hôpitaux, les établissements de soins de longue durée, ou par l'entremise de services à domicile et d'agences de services sociaux. Il est important que les prestataires de services soient formés pour comprendre les besoins des personnes âgées LGBTTI.

Des projets de recherche-action prometteurs sont présentement en cours au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, comme le projet *Aging Out* (Vieillesse) soutenu par le Syndicat des employés d'hôpitaux de la Colombie-Britannique.

Lors de notre réunion de septembre 2014, nous avons accueilli la D^{re} Line Chamberland, détentrice de la Chaire de recherche sur l'homophobie à l'Université du Québec, qui a partagé avec nous les résultats de sa recherche sur les difficultés auxquelles les personnes âgées trans sont confrontées pour avoir accès aux services de santé et aux services sociaux. La D^{re} Chamberland a travaillé sur des programmes d'éducation et de formation pour les travailleurs des soins de santé et des services sociaux comme faisant partie de la solution.

Solidarité internationale

Les personnes LGBTTI de nombreux pays subissent des violations constantes de leurs droits de la personne et vivent dans la peur de subir de la répression et de la violence et d'être emprisonnées. Au cours de la période menant aux Jeux olympiques d'hiver de 2014, à Sotchi, l'attention du monde entier était tournée vers les lois antigays de la Russie. Notre comité avait suggéré qu'une lettre soit envoyée aux autorités canadiennes et internationales pour dénoncer la persécution, par l'État Russe, de la communauté LGBTTI. Le SCFP national avait adopté une position de solidarité ferme à l'égard de la communauté LGBTTI et des participants LGBTTI aux Jeux olympiques de Sotchi.

Le SCFP national a envoyé une délégation, dont plusieurs membres du CNTR, à la Conférence sur les droits de la personne de 2014 organisée dans le cadre des événements de la Fierté mondiale, à Toronto, du 25 au 27 juin. La Conférence faisait partie d'un événement mondial de dix jours, le tout premier événement de la Fierté mondiale à être organisé en Amérique du Nord. Plus de 400 militants, éducateurs, chercheurs et décideurs, hommes et femmes, de plus de 50 pays se sont réunis pour partager leurs histoires et leur recherche sur les luttes, les gains et les défis auxquels les communautés LGBTTI sont confrontées partout dans le monde. Ce fut un forum impressionnant et inspirant où nous avons eu des occasions d'apprentissage et de réseautage précieuses, et où nous avons eu la

possibilité de créer des liens avec des personnes de partout dans le monde. Cependant, la Conférence n'a pas produit de déclaration collective ni de rapport axé sur l'action. Notre délégation a également mentionné la nécessité d'en faire davantage pour améliorer la visibilité de la contribution du mouvement syndical pour les droits des personnes LGBTTI.

Conclusion

Le comité tient à exprimer sa reconnaissance pour le soutien et l'aide offerts par les dirigeantes, les dirigeants et les membres du personnel du SCFP. Nous remercions le confrère Paul Moist, le confrère Charles Fleury, les membres du CEN et l'agent de liaison du comité, Victor Elkins. Le comité remercie également la consœur Daria Ivanochko, directrice générale de la Direction des services nationaux, la consœur Elizabeth Dandy, directrice du Service de l'égalité, la personne-ressource, Wendy Johnston, ainsi que les consœurs Danielle Wright et Debbie Rebeiro, membres du personnel de soutien au bureau national.

Respectueusement soumis par,

Les membres du Comité national du triangle rose

Michael Biggin..... Terre-Neuve-et-Labrador
 Julie Van TassellNouvelle-Écosse
 Brenda Doucette..... Île-du-Prince-Édouard
 Mike Connors.....Nouveau-Brunswick
 Line Blackburn
 coprésidente Québec
 Nancy Hanschmann Ontario
 Lorenzo Dufrane Manitoba
 Donna Smith Saskatchewan
 Michelle Montemurro Colombie-Britannique
 Deidra Robertsreprésentante
 des personnes transsexuelles et transgenres
 Martine Stonehousereprésentante
 des personnes transsexuelles et transgenres
 Audrey Gauthierreprésentante
 des personnes transsexuelles et transgenres
 Gerry Lavallée
 coprésidentDivision du transport aérien
 Karen McVeigh..... SEH, Colombie-Britannique
 Victor Elkins agent de liaison du CEN
 Wendy Johnston conseillère syndicale à l'égalité

COMITÉ NATIONAL SUR LES QUESTIONS DE SANTÉ

Introduction

Les membres du SCFP fournissent des soins de santé et services de soutien directs dans presque toutes les villes et villages du Canada. Avec plus de 190 000 membres dans le secteur de la santé, le SCFP est le plus grand syndicat au Canada dans les soins de santé.

Depuis 13 ans, le Comité national sur les questions de santé sert le Conseil exécutif national et les membres du SCFP en appuyant les campagnes sur la qualité du travail et sur les conditions de travail dans le secteur de la santé. Les deux dernières années ont été centrées sur la protection, le renforcement et l'expansion de l'assurance-maladie grâce à la Campagne sur l'Accord sur la santé du SCFP, à la collaboration avec des coalitions de santé et d'autres alliés, et à protéger les soins de santé publics contre les attaques juridiques de Brian Day contre l'assurance-maladie.

Activités du Comité sur les questions de santé

Le comité a travaillé fort au cours des deux dernières années. Avec l'appui du Conseil exécutif national, nous avons tenu cinq réunions individuelles et trois réunions par conférence téléphonique et avons entrepris les activités suivantes :

Campagne de l'Accord sur la santé

Nous avons appuyé la résolution 157 (congrès de 2013 du SCFP) et avons obtenu l'engagement du SCFP dans une campagne à grande échelle pour assurer un rôle fédéral solide dans les soins de santé et un nouvel accord sur la santé. Avec la participation des membres dans chaque province et dans chaque région, et en collaborant avec notre partenaire national, le Conseil des Canadiens, la campagne était composée de :

- 14 assemblées publiques et ateliers dans chaque province;
- frapper à 42 500 portes;
- distribuer de 103 500 feuillets;
- 59 500 publipostages et livraisons dans de nombreuses collectivités dans tout le pays;
- diriger et participer à environ 100 manifestations aux bureaux des députés partout au Canada aux dates qui ont marqué la fin de l'Accord sur la santé (31 mars 2014) et au premier anniversaire de sa date d'expiration (31 mars 2015);
- participer à trois mouvements de pression de la Coalition canadienne de la santé auprès des députés

pendant des jours ou des semaines : en décembre 2013, novembre 2014 et mai 2015.

La campagne a obtenu du succès en travaillant main dans la main avec les divisions provinciales et les divisions de service, les conseils de soins de santé du SCFP, les coalitions de santé et d'autres syndicats.

Contexte

L'accord fédéral-provincial sur la santé a expiré le 31 mars 2014. L'an dernier seulement, les Canadiens ont perdu 987 millions de dollars en financement fédéral des soins de santé. Les conservateurs prévoient éliminer 35 milliards de dollars au cours des neuf prochaines années et laisser aux provinces le soin de se débrouiller, sans aucun but national et sans engagement de maintenir même les normes actuelles. Ce plan mènera à 13 différents systèmes de soins de santé, la plupart d'entre eux privatisés. Harper ignore déjà les violations à la *Loi canadienne sur la santé* et refuse de faire preuve de leadership au fédéral, sur des questions importantes comme les soins aux personnes âgées et l'assurance-médicaments.

La négociation et le Conseil du secteur de la santé du SCFP

Le comité a appris que les principales préoccupations en matière de négociation pour les travailleurs de la santé étaient la charge de travail, suivie par les salaires et les avantages sociaux. En ce qui concerne les campagnes, la campagne sur l'Accord sur la santé était la priorité absolue.

Contexte

Les budgets d'austérité entraînent la réduction du financement des soins de santé et mènent à des pressions pour faire des « économies ». Les sociétés privées et à but lucratif s'attaquent aux soins de santé en vue de la privatisation, ce qui a un effet négatif sur la qualité des soins.

Les travailleurs s'inquiètent de leur charge de travail, leur stress, leur taux élevé de lésions corporelles, ainsi que de l'intimidation et la violence au travail. Les audiences sur la gestion des présences, les infections acquises en milieu hospitalier et les vaccins obligatoires ont également été d'importants thèmes de discussion.

Une autre question fondamentale est que le droit de grève est limité pour les travailleurs de la santé, ce qui crée des difficultés en ce qui concerne le pouvoir de négociation. La restructuration des régions des soins de santé dans

certaines provinces crée des défis en ce qui concerne la représentation.

Les attaques de Dr Brian Day contre l'assurance-maladie

Le Comité national sur les questions de santé (CSQS) a suivi de près l'affaire du Dr Brian Day et sa contestation de la Charte contre le régime d'assurance-maladie, à la Cour suprême de la Colombie-Britannique. Cette affaire devrait être entendue en novembre 2015. Le SCFP et le CSQS ont travaillé en étroite collaboration avec le BC Health Coalition pour favoriser l'éducation du public au sujet de cette menace à l'assurance-maladie. Ensemble, nous avons collaboré avec le Centre canadien de politiques alternatives à la publication d'un document d'information sur ce dossier en avril 2015.

Contexte

Dr Brian Day, propriétaire d'une clinique à but lucratif, a lancé une contestation constitutionnelle qui pourrait changer fondamentalement le système de santé publique du Canada. Dr Day veut accomplir deux choses avec cette contestation juridique :

- Modifier les lois de sorte que les médecins payés par le système public puissent facturer tout ce qu'ils veulent dans des cliniques à but lucratif (surfacturation).
- Permettre aux compagnies d'assurance privées de type américain de faire affaire au Canada.

Les professionnels de la santé devraient fournir leurs services en fonction des besoins et non de la capacité de payer. Les temps d'attente s'allongent dans le secteur public, car les hôpitaux et cliniques privés chipent le personnel de soins de santé et l'éloignent ainsi du système public. Pour plus de renseignements, consultez <http://www.savemedicare.ca/>

Une poussée pour l'assurance-médicaments

Le comité a entendu un certain nombre de conférenciers sur la nécessité d'un programme national d'assurance-médicaments, notamment Marc-André Gagnon (Université Carleton). Le SCFP continue de travailler avec des alliés comme la Coalition canadienne de la santé et Médecins canadiens pour le régime public afin de défendre un programme de médicaments sur ordonnance universel et national, selon les principes de la *Loi canadienne sur la santé*. Un tel programme doit couvrir tous les résidents du Canada et doit être sans frais d'utilisation et sans obstacles.

Contexte

Le Canada est le seul pays offrant des soins de santé universels qui ne couvrent pas les médicaments d'ordonnance sauf pour le Québec qui s'est doté d'un système public d'ordonnance. Une ordonnance sur dix n'est pas remplie parce que les personnes n'ont pas les moyens de payer des médicaments indispensables. Marc-André Gagnon, dans un rapport pour le Centre canadien de politiques alternatives, a indiqué que le Canada pourrait économiser 11,7 milliards de dollars en coûts de médicaments inutiles grâce à un programme national d'assurance-médicaments.

Autres activités

Voici des activités supplémentaires entreprises par le CSQS et ses conseillers :

- A appuyé le travail des coalitions de santé pour s'assurer que la collecte de sang et les cliniques de plasma demeurent sans but lucratif;
- A appuyé les travaux du Bureau régional de l'Atlantique pour répondre à la restructuration des autorités provinciales de la santé (projet de loi 1);
- A appuyé la célébration de la Semaine des soins infirmiers et la Journée des auxiliaires médicaux et des travailleurs de soutien personnel;
- A appuyé le travail général de stratégies de campagne et des mouvements de pression politique contre les partis fédéraux en matière de politiques et d'activités de soins de santé;
- A participé aux conférences de la Coalition canadienne de la santé sur les soins continus (novembre 2013) et contre la privatisation (novembre 2014);
- A participé à des projets de recherche universitaire et du SCFP sur les soins de longue durée dans les centres d'hébergement (données du SCFP sur les lits selon le type de propriété; normes nationales d'éducation de l'ACCC en aide aux soins; projet du SCFP-Parklands sur la privatisation des soins continus);
- Le SCFP national a participé activement à un projet de recherche universitaire continu sur les soins de longue durée dans les centres d'hébergement (Dr Pat Armstrong, Université York, *Re-imagining Long-Term Care*);
- A agi comme un centre d'échange d'information sur les politiques de santé, la surveillance des médias, les revues et les sites Web et le partage de renseignements sur les rapports et événements importants à l'aide de listes d'adresses électroniques et des médias sociaux;
- A appuyé les travaux des médias sur les soins de santé; et

- A participé et soutenu les événements de soins de santé du Conseil de la fédération en 2014 (Charlottetown) et 2015 (St. John's).

Enfin, le comité tient à remercier le Conseil exécutif national pour son soutien sur les questions de santé au cours des deux dernières années, et les membres et le personnel qui travaille fort pour défendre les conditions de travail dans le domaine de la santé et pour protéger notre système de santé publique.

Respectueusement soumis par,

Les membres du Comité national sur les questions de santé

Sherry Hillier..... Terre-Neuve-et-Labrador
 Dianne Frittenburg..... Nouvelle-Écosse
 Wanda Livingstone..... Île-du-Prince-Édouard
 Wayne Brown..... Nouveau-Brunswick

Norma Robinson Nouveau-Brunswick
 Elyse Boivin..... Québec
 Pam Parks
 coprésidente..... Ontario
 Kelly O-Sullivan..... Ontario
 Debbie BoissonneaultManitoba
 Gordon Campbell
 coprésident.....Saskatchewan
 Brenda ReidAlberta
 Chris Losito Colombie-Britannique
 Randall Filan
 membre substitut Colombie-Britannique
 Jim Calvin..... SEH, Colombie-Britannique
 Jodi George
 membre substitut SEH, Colombie-Britannique
 Marco Lutfy (2014)..... agent de liaison du CEN
 Michael Hurley (2015)..... agent de liaison du CEN
 Heather Farrow personnel du bureau national
 Govind Rao conseiller syndical à la recherche

CONSEIL NATIONAL DES AUTOCHTONES

Le Conseil national des Autochtones (CNA) a été créé à Winnipeg, lors du Congrès national du SCFP de 2005. La composition du conseil reflète les traditions autochtones de gouvernance afin d'assurer la parité hommes-femmes, d'obtenir les conseils des anciens, de respecter les processus de sélection autochtones ainsi que le processus décisionnel par consensus. Le CNA reconnaît l'ancien John Shingoose, maintenant décédé, qui a ouvert notre réunion inaugurale, à Saskatoon, en 2006, la consœur Minnie Denis, qui nous a aidés pendant le congrès, et l'ancien Thomas Louttit, qui continue de guider nos procédures.

Transi

Bien que nous ayons fait beaucoup au cours de nos dix ans d'existence, nous avons aussi dû dépenser de l'énergie contre les nouveaux choix faits par les gouvernements fédéral et provinciaux. La concentration accrue du pouvoir des grandes sociétés sous l'égide du capitalisme a été accompagnée d'attaques continues contre la classe ouvrière et les communautés autochtones partout dans le monde. Des études montrent que l'austérité nuit aux services publics et aux services sociaux qui ont permis aux groupes qui revendiquent l'égalité de se trouver un emploi rémunéré, une indépendance et une chance d'atteindre l'égalité. L'austérité accroît l'inégalité.

Mandat

Le mandat du conseil est de promouvoir et de défendre les droits des Autochtones au sein de notre syndicat et dans nos communautés, sur la scène locale, nationale et internationale.

Le conseil est composé d'Autochtones élus des régions qui ont établi des conseils – les Autochtones élisant leurs représentants.

Au début de notre mandat pour 2013-2015, nous avons élaboré un plan stratégique. À part nos réunions en personne, nous sommes restés en contact par courriel, grâce à Facebook et par téléconférences entre les réunions.

Enfants autochtones – Commission de vérité et réconciliation et le système de protection de l'enfance

Pour notre mandat de 2013-2015, les membres du CNA ont priorisé le travail concernant le développement de la compréhension et le soutien du militantisme sur les abus subis par les enfants autochtones en vertu des politiques assimilationnistes du Canada.

À la suite de la *Convention de règlement relative aux pensionnats indiens*, la Commission de vérité et réconciliation a été formée, soit le 1^{er} juillet 2009, et le gouvernement fédéral s'est excusé auprès des Autochtones pour les souffrances et les abus subis par les enfants autochtones et leur famille. Après cinq ans à recueillir des témoignages partout au Canada de la part des survivants du système de pensionnats, la commission a émis un résumé de son rapport final le 2 juin 2015.

Le système de pensionnats canadien a été mis en œuvre dans le cadre d'une politique gouvernementale en collaboration avec les églises chrétiennes, des années 1870 jusqu'en 1996. Environ 150 000 enfants autochtones sont passés par le système de pensionnats et, au moment où le dernier pensionnat a fermé ses portes en 1996, au moins 3 000 enfants autochtones étaient décédés dans ce système.

Pour ajouter au traitement horrible des enfants autochtones, la rafle des années 1960, soit entre 1960 et la fin des années 1980, a vu le retrait forcé d'environ 20 000 enfants autochtones de leurs familles afin de les placer en famille d'accueil ou de les faire adopter, principalement dans des familles non autochtones. Ces retraits forcés ont entraîné la perte de leur identité culturelle, de tout contact avec leurs familles naturelles et de l'accès aux historiques médicaux. Les enfants autochtones inscrits ont également perdu leur statut dans le processus.

Une troisième initiative cruelle impliquant des enfants autochtones est la rafle du millénaire (fin des années 1980 jusqu'à aujourd'hui), qui fait en sorte que plus de 14 000 enfants autochtones sont présentement des « pupilles de l'État » — représentant près de la moitié de tous les enfants canadiens qui se trouvent dans des familles d'accueil. Cindy Blackstock, de la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations, mentionne ceci : « Il y a trois fois plus d'enfants autochtones pris en charge par les services de protection de l'enfance aujourd'hui qu'il y en avait dans les pensionnats alors que ceux-ci étaient à leur sommet. »

Pour soutenir ce travail, les membres du CNA ont :

- promu le résumé du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation et les événements de clôture de la Commission dans les médias sociaux;
- assisté au Rassemblement d'adoptés autochtones, qui a eu lieu en 2014. Cet événement était l'occasion pour les Autochtones, dont bon nombre ont grandi loin de

leurs familles d'origine et de leur culture, de se réunir dans un environnement favorable;

- organisé une séance, lors de notre réunion de l'automne 2014, pour améliorer notre connaissance de la situation des enfants et élaboré des résolutions et des stratégies sur la question.

Campagne *Assez, c'est assez!*

Le SCFP, en collaboration avec l'Assemblée des Premières Nations et la Fondation de l'eau potable sûre (SDWF), a lancé la campagne *Assez, c'est assez!* qui avait pour objectif d'attirer l'attention sur les préoccupations relatives à l'eau des communautés des Premières Nations. En collaboration avec l'APN, le SCFP a soutenu financièrement l'offre de trousseaux d'analyse de l'eau potable aux écoles autochtones partout au Canada. Les membres du CNA ont promu la campagne lors des congrès provinciaux, des assemblées de l'APN et aux assemblées métisses.

Réseautage et renforcement des coalitions

Le SCFP a fait énormément de progrès dans le développement de relations avec des organisations autochtones. Nous sommes fréquemment invités à des événements, non seulement pour écouter, mais aussi pour prendre la parole. Il est primordial que notre syndicat continue de s'efforcer à rencontrer les dirigeants des organisations autochtones. Avec des relations plus étroites et l'utilisation de leur expertise, le SCFP a réussi à prendre des mesures avec efficacité sur les préoccupations des Autochtones. Comme le souligne notre plan stratégique national, nous devons soutenir les groupes vulnérables de notre société afin d'atteindre nos objectifs pour toutes et pour tous – salaire décent, dignité, respect, égalité, lieux de travail sécuritaires, environnement sain et excellents services publics. Le SCFP doit concentrer les ressources afin d'accroître le soutien aux membres, d'améliorer la compréhension, de créer des alliances et d'assurer un soutien parmi les communautés autochtones pour les syndicats.

Les membres du CNA ont joué un rôle très actif dans l'établissement de relations avec des organisations autochtones. Nous avons :

- aidé à organiser un voyage en canot en Saskatchewan honorant les journées métisses *Retour à Batoche*, voyage auquel nous avons également participé;
- organisé des tables lors des journées métisses *Retour à Batoche*, en Saskatchewan;
- organisé et participé des tables de présentation aux assemblées générales annuelles de la Fédération des Métis du Manitoba et de la Saskatchewan;

- assisté à la cérémonie de la danse du soleil à la Première Nation de Henvey Inlet, en Ontario;
- aidé et participé à promouvoir la campagne de financement du Fonds de recherche Terrie pour la guérison (Terrie's Healing Fund) pour les enfants des femmes autochtones disparues et assassinées;
- aidé le Réseau féministe du Nord (FemNorthNet – FNN) afin de discuter de stratégies pour atteindre la justice sociale et assurer la viabilité dans les collectivités du Nord;
- promu et participé aux l'assemblée générale de l'Assemblée des Premières Nations en Nouvelle-Écosse et à Montréal, ainsi que l'assemblée spéciale;
- commenté le travail constant du CTC relativement aux préoccupations des Autochtones.

Environnement

De nombreux Autochtones disent appartenir à la terre et ils se considèrent comme un élément d'un environnement pleinement intégré. Nous devons continuer d'exercer des pressions sur le gouvernement fédéral quant aux conséquences de l'exploitation minière, de la foresterie, des décisions relatives à l'électricité, du changement climatique, de la fracturation, des oléoducs, de la pêche, de l'eau et tant d'autres sur l'environnement et la nécessité de protéger les terres traditionnelles contre l'exploitation. Le SCFP doit poursuivre ses efforts pour s'associer à des communautés et à des organisations communautaires qui ont une expertise sur des questions liées à l'environnement – la terre, l'air et la mer.

Pour soutenir ce travail, les membres du CNA ont :

- organisé une présentation de la vice-présidente à la diversité substitut sur une délégation dirigée par KAIROS aux Philippines afin d'évaluer les conséquences de l'exploitation minière canadienne sur les peuples indigènes de ce pays;
- promu les luttes des Autochtones contre des gouvernements et des entreprises quant à la dévastation environnementale de leurs terres, dont la Première Nation de Grassy Narrows, la Première nation du lac Barrière, les Premières nations du Traité 8 en Colombie-Britannique et d'autres, et sensibilisé davantage les gens sur ces luttes dans les médias sociaux;
- organisé une séance dans le cadre de notre réunion du printemps 2015 afin d'améliorer notre connaissance du travail que fait le SCFP sur la question environnementale et donné des conseils;
- assuré la présence d'une personne conférencière à notre réunion du printemps 2015 quant à la proposition de barrage de la Colombie-Britannique sur les terres des Premières nations du Traité 8 sur la

rievre de la Paix, et rrdiged une rdolution pour le Congrds national sur la question.

Journde des vtdtrants autochtones et Journde nationale des Autochtones

Nous devons participer aux activitds commdmorant la Journde nationale des Autochtones, le 21 juin. C'est une occasion d'apprendre d mieux connaitre l'art, l'agriculture, les jeux, les produits mdicinaux et d'autres aspects uniques des cultures autochtones. La Journde des vtdtrants autochtones, le 8 novembre, honore la participation des Autochtones aux efforts de guerre. Les vtdtrants autochtones qui ont servi lors de la Seconde Guerre mondiale ont subi de la discrimination de la part du gouvernement fdral d leur retour au pays.

Les membres du CNA ont :

- participd aux vdnements organisds le 21 juin et le 8 novembre partout au Canada;
- organisd des tables de prdsentation lors de divers vdnements pour faire la promotion de ces journes.

Justice

Des tudes et des rapports partout au Canada confirment que les Autochtones subissent des crimes et de la victimisation d des taux dmesurdment levds et qu'ils sont trop reprdsentds dans le systme de justice. Les cots de la justice continuent de monter en flche.

Les membres du CNA ont :

- travailld sur la campagne de libdration de Leonard Peltier par l'entremise des mdias sociaux et en assistant aux vigiles annuelles pour sa libdration, organisdes en fvrier, d Toronto;
- fait de la sensibilisation sur la plainte relative aux droits de la personne soumise par la Societd de soutien d l'enfance et d la famille des Premidres Nations du Canada (la Societd de soutien) et l'Assemblde des Premidres Nations, en distribuant des signets et d'autre matdriel de campagne. La plainte allgue que le Canada n'a pas fourni de services d'aide d l'enfance ququitables et culturellement approprids aux enfants des Premidres Nations sur les rdserves et que cela reprdsente de la discrimination sur la base de la race et de l'origine ethnique;
- participd au comitd consultatif de la Societd de soutien afin d'aider d guider l'intdgritd et la croissance des mouvements « Je suis un tmdoin », le « Principe de Jordan » et le « Rve de Shannen ». Pour obtenir des renseignements suppldmentaires sur ces mouvements, veuillez consulter le site Web

de la Societd de soutien d l'adresse <http://www.fncaingsociety.com/fr/main>.

Formation sur la sensibilisation aux prdoccupations des Autochtones

La formation sur l'galitd et la lutte contre le racisme fait partie intdgrante des programmes de formation du SCFP. Le SCFP a un cours de sensibilisation aux prdoccupations des Autochtones qui aide d promouvoir la comprdension et dissipe les mythes et les sterdotypes au sujet des Autochtones. Il est important que cette formation soit offerte dans le cadre toutes les sdances de formation et qu'elle soit promue afin de voir d ce qu'elle ne soit pas annulee en raison d'un manque d'inscriptions.

Les membres du CNA ont :

- organisd une prdsentation de la Direction du dveloppement syndical dans le cadre de notre rdunion du printemps 2014 et fait des commentaires sur le cours de sensibilisation aux prdoccupations des Autochtones;
- offert le cours en tant que formateurs dans plusieurs provinces.

Ententes de partenariat de la main-d'uvre

Les ententes de partenariat promeuvent une main-d'uvre qui est reprdsentative de la communautd autochtone. On doit axer le travail sur les ententes de partenariat afin de rdgler la sous-reprdsentation dans nos lieux de travail et au sein de notre syndicat.

- Les membres du CNA ont elabord une rdolution sur le dveloppement d'ententes de partenariat pour le Congrds national de 2015.

VIH/SIDA

Les membres du Conseil ont participd, tant d l'chelle nationale qu'd l'chelle internationale, au dossier du VIH et du SIDA. C'est une question importante pour nous, en partie parce qu'il y a un taux si levd de VIH et de SIDA dans les communautds autochtones.

Les membres du CNA ont :

- organisd de nombreuses sdances pour apprendre au sujet de la politique sur le VIH/SIDA et fourni des conseils sur l'elaboration de matdriel dducatif;
- soutenu le travail de la Fondation Stephen Lewis en Afrique;
- fourni des conseils sur la participation du SCFP d l'assemblde gndrale annuelle du Rdseau canadien

- autochtone du sida et préparé un rapport sur l'assemblée;
- participé à la marche du Réseau d'espoir de toutes les nations (All Nations Hope Network).

Violence faite aux femmes et aux filles autochtones

Nous avons soutenu les vigiles Sœurs par l'esprit de l'Association des femmes autochtones du Canada, qui ont lieu tous les 4 octobre, ainsi que l'événement des familles de Sœurs par l'esprit, qui a lieu en octobre. En 2015, le SCFP-Ontario a amorcé une campagne de cartes postales demandant au gouvernement fédéral de tenir une enquête publique nationale sur la question des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées.

Les membres du CNA ont :

- aidé à organiser et à promouvoir la campagne de cartes postales du SCFP-Ontario;
- fourni des conseils sur le travail avec de nombreuses organisations qui demandent une enquête sur la disparition et l'assassinat de femmes et de filles autochtones, y compris l'Association des femmes autochtones du Canada, les Femmes Michif Otipemisiwak (Femmes de la nation métisse) / Ralliement national des Métis, l'Assemblée des Premières Nations, l'Inuit Tapiriit Kanatami, l'Association des femmes inuites du Canada (Pauktuutit Inuit Women of Canada) et le Congrès des Peuples Autochtones;
- promu le travail de l'Alliance féministe pour l'action internationale (AFAI) afin de l'aider à atteindre son objectif qui est d'obtenir l'appui de la population pour le changement systémique au sein des gouvernements canadiens et dans la réponse policière à la violence faite aux femmes et aux filles autochtones;
- participé à un camp de guérison pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, en Colombie-Britannique, et organisé une séance pour l'examen du camp en 2014;
- offert des possibilités pour les membres de participer au projet des poupées sans visage de l'Association des femmes autochtones.

Mouvement Idle No More

Le mouvement *Idle No More* continue de promouvoir le changement systémique pour les Autochtones par l'entremise d'événements partout au Canada et dans les médias sociaux. Tout au long du dernier mandat, les membres du conseil ont :

- fourni des conseils sur une déclaration commune avec diverses ONG afin de soutenir le mouvement, déclaration dont le SCFP est devenu signataire;
- fourni des conseils sur le soutien par le SCFP du séminaire « Les voix des Premières Nations! Les femmes des Premières Nations prennent la parole (First Voices! First Women Speak!), un séminaire axé sur les liens directs qui existent entre la violence contre la terre et la violence faite aux femmes et soutenu les Défenseurs de la terre;
- contribué au bulletin de nouvelles électronique IDLENOMORE dans les médias sociaux.

Action Politique

Les membres du CNA ont joué un rôle actif dans les campagnes visant à élire des candidates et des candidats progressistes lors des élections, et ce à tous les ordres de gouvernement. Ils ont :

- aidé à « faire sortir le vote » et à encourager les gens à se présenter aux élections municipales, provinciales, scolaires et fédérales;
- fourni des conseils sur une collaboration avec l'Alliance de la fonction publique afin de s'assurer que les Autochtones aillent voter lors des élections fédérales.

Nous devrions toutes et tous nous rappeler des luttes importantes pour les droits de la personne auxquelles les Autochtones ont été confrontés et auxquelles ils continuent d'être confrontés présentement. Ces luttes sont façonnées par l'héritage constant du colonialisme, y compris les conséquences du système des pensionnats, les deux périodes de rafles, la violation constante des droits conférés par traité et la destruction environnementale des terres et de l'eau des Autochtones. La liste de plus en plus longue de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées et le manque de justice pour leurs familles représentent une crise majeure pour les droits de la personne au Canada présentement.

Le CNA remercie les dirigeants nationaux, le Conseil exécutif national, les membres du personnel du SCFP national et les membres qui ont participé au congrès national pour nous avoir donné une analyse claire des défis auxquels nous sommes confrontés et des possibilités d'action.

Respectueusement soumis par,

Les membres du Conseil national des Autochtones

Linda Holwell-Tibbo Terre-Neuve-et-Labrador
Diane Obed Nouvelle-Écosse
Doris Nason Nouveau-Brunswick
Daniel Blacksmith Québec
Laurence Poulin Québec
Joanne Webb Ontario
Frederick Loft Ontario
Shirley Langan
coprésidente Manitoba
Roger Procyk Manitoba

Heather Acoose Saskatchewan
David Miller Saskatchewan
Deborah Morin Alberta
Leanne Toderian Colombie-Britannique
Dale Whitford
coprésident Colombie-Britannique
Joanne Foote SEH, Colombie-Britannique
Martin McKenzie SEH, Colombie-Britannique
Brian Barron agent de liaison du CEN
Gloria Lepine
VPD substitut Alberta
Audrey Barr conseillère syndicale
Don Moran conseiller syndical à l'égalité

GRUPE DE TRAVAIL NATIONAL SUR L'ALPHABÉTISATION

L'alphabétisation est la combinaison des compétences nécessaires pour être autonome dans des situations simples de la vie de tous les jours. C'est la capacité de lire, d'écrire et de calculer. C'est aussi la maîtrise d'autres compétences, comme trouver, comprendre, mémoriser, analyser et utiliser l'information contenue dans des textes et des documents.

Les capacités de lecture et d'écriture nous aident à mieux fonctionner au travail et à participer plus pleinement aux activités de notre syndicat et de la société. Les membres du SCFP qui améliorent leurs capacités de lecture et d'écriture se sentent habilités, et mieux en mesure d'atteindre leurs buts et de développer leurs connaissances et leur potentiel.

Malheureusement, en 2014, nous avons assisté à la disparition du financement fédéral destiné à l'alphabétisation et à la fermeture subséquente d'organismes nationaux d'alphabétisation qui étaient nos partenaires de longue date. Nous espérons que lorsque vous lirez le présent rapport, les élections auront insufflé une nouvelle vie au secteur de l'alphabétisation grâce à un soutien fédéral restauré.

À propos de nous

Nous sommes un groupe de militants, et membres du personnel, qui croient passionnément au droit des travailleurs à apprendre et à participer pleinement aux activités de leur syndicat, de leur milieu de travail et de leur collectivité. Nous croyons que l'éducation et l'apprentissage continu sont des outils pour améliorer la vie à tous les niveaux.

Ce que nous faisons

- Nous faisons la promotion de l'alphabétisation et du langage clair dans notre syndicat et dans notre collectivité;
- Nous mettons au point des outils et des ressources pour aider les sections locales à revendiquer le droit d'apprendre;
- Nous mettons au point des outils et des ressources pour rendre notre syndicat et le milieu de travail plus accessibles;
- Nous collaborons avec des organismes d'alphabétisation et d'autres alliés à promouvoir le débat public sur l'alphabétisation.

L'importance de l'alphabétisation

Est-ce que certains de vos membres font souvent des erreurs ou des omissions dans les formulaires et les documents? Ont-ils de la difficulté à suivre des instructions écrites ou évitent-ils de participer aux assemblées? Ont-ils de la difficulté à s'adapter aux changements technologiques ou à des exigences de reconnaissance professionnelle?

Les difficultés d'alphabétisation touchent tous les segments de la population, tous les âges et tous les milieux. Selon le plus récent sondage international publié en 2013 (PEICA), la moitié des adultes canadiens ont un niveau d'alphabétisation qui leur cause des problèmes dans leur vie de tous les jours. On croit souvent, à tort, que ce sont surtout les personnes marginalisées ou sans emploi qui ont des difficultés en lecture et en écriture. En fait, plus de la moitié des gens qui ont un faible niveau d'alphabétisation ont un emploi.

Les sections locales du SCFP qui s'intéressent à l'alphabétisation ont permis à leurs membres :

- d'acquérir des compétences
- de s'adapter aux nouvelles exigences de leur emploi
- de postuler des emplois mieux payés
- de s'intéresser à l'apprentissage continu
- de jouer un rôle plus actif au syndicat et dans la société

Les sections locales qui négocient des programmes de recyclage professionnel aident les membres de leur syndicat à améliorer leurs capacités, en plus de protéger leurs emplois.

Nos réalisations

Depuis le dernier congrès, nous avons poursuivi notre important travail dans les régions et sur la scène nationale.

Depuis les deux dernières années, notre travail a porté sur :

- la promotion d'une culture d'apprentissage auprès de toutes les sections locales et au niveau national du SCFP;
- la création et la promotion d'outils de sensibilisation à l'importance d'une culture d'apprentissage;
- l'amélioration de l'accès aux possibilités d'apprentissage pour tous les membres.

L'apprentissage au travail

En 2014, Emploi et Développement social Canada a mis fin au financement de tous les organismes d'alphabétisation au Canada. Résultat : la plupart ont dû fermer leurs portes. Le gouvernement fédéral a aussi remplacé des ententes relatives au marché du travail (EMT) par un nouveau programme – le Fonds canadien pour l'emploi (FCE). Les EMT transféraient de l'argent aux provinces et territoires pour soutenir la formation de travailleurs vulnérables, notamment ceux dont les capacités de lecture et d'écriture étaient faibles. L'entente sur le nouveau programme de six ans a été signée en juillet 2014, après une dure bataille avec les provinces.

Le SCFP a demandé à Brigid Hayes, experte-conseil en apprentissage, alphabétisation et travail, d'étudier la mise en œuvre du Fonds dans les provinces et territoires. Son rapport mis à jour, publié en mars 2015, montre que le Fonds constitue un recul pour les travailleurs les plus vulnérables. Le rapport montre ce qui suit :

- Le Fonds canadien pour l'emploi est beaucoup plus restrictif que les ententes relatives au marché du travail;
- Les critères du Fonds, ses coûts, les clients admissibles et ses activités sont très spécifiques et enlèvent toute discrétion aux provinces et territoires;
- Le manque de précision quant aux personnes qui peuvent recevoir une formation et au type de formation offerte pourrait exclure les travailleurs peu alphabétisés et les chômeurs;
- Il est probable que les employeurs offriront une formation plus coûteuse (pour les superviseurs et les cadres) pour tirer pleinement profit du Fonds canadien pour l'emploi;
- Le Fonds offre peu d'incitatifs aux employeurs pour soutenir les sans-emploi (créer des ouvertures pour les chômeurs).

L'un des principaux problèmes, c'est que le Fonds semble conçu pour couper le financement aux provinces qui n'arrivent pas à atteindre des cibles de dépenses complexes. Selon des organismes locaux d'alphabétisation, moins d'employeurs que prévu se sont prévalus du Fonds depuis son instauration.

Réseau des champions de l'apprentissage du SCFP

Le Réseau des champions de l'apprentissage est un groupe de membres du SCFP qui participent à des programmes d'alphabétisation. Ces membres aident à promouvoir l'alphabétisation et inspirent des apprenants potentiels en faisant connaître leur propre expérience d'apprentissage.

Ils collaborent également avec le Groupe de travail national sur l'alphabétisation pour veiller à ce que le point de vue des apprenants soit inclus dans ce que nous faisons.

Les membres du Réseau sont allés parler d'alphabétisation aux congrès des divisions provinciales. Le Réseau a aussi produit une nouvelle affiche (L'apprentissage au travail : en route vers un brillant avenir) pour promouvoir l'apprentissage au travail. L'affiche a fait partie de l'envoi général de mai 2015.

En 2015, deux personnes ont reçu le nouveau Certificat de champion de l'apprentissage au travail pour souligner leur appui à Rob Snyder, de la section locale 109 du SCFP, Ville de Kingston. Membre du Réseau des champions apprenants, Rob Snyder a réussi à terminer sa 12^e année tout en travaillant à temps plein comme chauffeur d'autobus de la ville.

Langage clair

Le langage est toujours un aspect important de notre travail. Nous avons mis à jour l'atelier sur le langage clair ainsi qu'un signet. L'atelier fournit des compétences pratiques pour améliorer les communications au syndicat et intégrer des stratégies de langage clair au travail. Le signet est un rappel utile des éléments essentiels du langage clair.

Notre travail de sensibilisation au langage clair a eu des effets : deux divisions provinciales ont réécrit leurs statuts en langage clair.

Nouveaux éléments de promotion

- Le programme d'alphabétisation a maintenant sa propre page Facebook;
- Les membres du Réseau des champions apprenants peuvent compter sur des exposés PowerPoint pour promouvoir l'alphabétisation;
- Nous avons mis à jour les articles destinés à la table d'alphabétisation aux diverses activités du SCFP (affiches, éléments de concours, fiches d'information, documents d'une page sur l'alphabétisation et les cours en langage clair, etc.);
- Un nouveau jeu-questionnaire remet en question les mythes sur l'alphabétisation et aide les membres à en savoir plus sur cet enjeu.

Nouvelles ressources

- Module de la série d'apprentissage pour les délégués syndicaux : Sensibilisation à l'alphabétisation pour les personnes déléguées syndicales;

- *Transformations: L’alphabétisation et le mouvement syndical Hier, aujourd’hui et demain* – un nouveau livre qui documente l’inestimable contribution des syndicats à l’histoire de l’alphabétisation au Canada;
- Apprendre en solidarité.ca – un nouveau site Web qui donne vie aux témoignages proposés dans *Transformations* grâce à une ligne du temps interactive et à une série de courtes vidéos. Dans ces vidéos, des travailleurs, des enseignants, des membres de syndicats et des professionnels de l’alphabétisation parlent de leurs luttes et de leurs réalisations et de l’importance de l’alphabétisation pour les travailleurs, les syndicats et la société. Le site comprend aussi une section qui regroupe la collection de ressources la plus complète qui soit en alphabétisation élaborées par des syndicats.

Respectueusement soumis par,

Les membres du Groupe de travail national sur l’alphabétisation

Dianne A. Martin Terre-Neuve-et-Labrador
 Jim Laverie..... Nouvelle-Écosse
 Karyn Noble
 coprésidente..... Île-du-Prince-Édouard
 Parise St-Onge Nouveau-Brunswick
 Andrew Dukeshire Ontario
 Philip Dembicki Manitoba
 Cindy Jessop
 coprésidente.....Saskatchewan
 Ruth ShymkaAlberta
 Joey Lau Colombie-Britannique
 Jody Berg SEH, Colombie-Britannique
 Danny Cavanagh..... agent de liaison du CEN
 Isabelle Boucher agente principale

GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL SUR L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

Le Groupe de travail national sur l'éducation postsecondaire du SCFP a le plaisir de présenter son rapport au congrès national. Nous croyons que le sous-financement de l'éducation postsecondaire, ainsi que les hausses des droits de scolarité et la montée en flèche de la dette étudiante qui en résultent sont en train de provoquer une crise nationale. Inverser ces tendances et viser un accès universel à l'éducation postsecondaire constituent un défi de politique sociale critique que notre syndicat doit relever pour le bien de ses membres actuels et futurs et pour celui de tout le Canada.

Le groupe de travail conseille le SCFP sur des façons de revendiquer des programmes d'éducation postsecondaire financés par l'État et offerts dans un réseau intégré de collèges communautaires et d'universités publiques. Il formule des recommandations de stratégies pour accroître le financement de l'éducation postsecondaire, résister à la privatisation et engager les employeurs dans des négociations coordonnées.

Au dernier congrès national, en 2013, le SCFP a publié la première édition du livret *Éducation postsecondaire : nos choix, notre avenir*. Depuis, le SCFP a publié une version révisée qui tient compte des politiques sur l'éducation postsecondaire adoptées au congrès national de 2013 – en particulier de notre appui à l'adoption de la *Loi sur l'éducation postsecondaire* et à l'élimination des droits de scolarité. Les membres du groupe de travail ont distribué ces livrets partout au pays – aux sections locales du postsecondaire, aux membres actifs, aux assemblées et conférences régionales et au public.

Nos priorités immédiates ont été d'accroître la visibilité des enjeux relatifs à l'éducation postsecondaire et du secteur au sein du SCFP et de renforcer notre image auprès des autres syndicats et alliés du secteur afin d'améliorer l'efficacité de nos revendications en faveur de l'augmentation du financement de l'éducation postsecondaire et de la réduction des droits de scolarité. Plus particulièrement, le groupe de travail a développé une relation de travail avec la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (FCEE), qui représente plus d'un demi-million d'étudiantes et étudiants regroupés dans 70 associations étudiantes d'universités et de collèges de tout le Canada. Des représentants de la FCEE ont, à plusieurs reprises, participé à des réunions du groupe de travail et présenté des exposés à la Conférence du Conseil national des secteurs en 2014.

Nous voulons participer avec les associations étudiantes et d'autres organismes à des campagnes pour exercer des pressions sur les gouvernements fédéral, provinciaux et

territoriaux afin qu'ils investissent des fonds publics dans notre secteur afin de :

- réduire les droits de scolarité et la dette étudiante;
- augmenter le financement des bourses pour étudiants et les fonds pour la recherche;
- augmenter le financement pour le fonctionnement, la construction et le renouvellement des infrastructures sur nos campus.
- interdire la sous-traitance;
- améliorer les conditions de travail et la sécurité d'emploi des travailleurs précaires.

Le groupe de travail s'est surtout consacré aux dossiers suivants : campagne de promotion de la hausse du financement de l'EPS et de la baisse des droits de scolarité, adoption de la *Loi sur l'éducation postsecondaire*, négociations coordonnées, riposte à la privatisation, inversion de la tendance au travail occasionnel sur les campus et revendication de bons régimes de retraite.

Financement

Malgré les preuves écrasantes qui montrent que l'investissement dans l'EPS accroît le bien-être social et économique des Canadiens, les barrières à l'éducation supérieure sont plus nombreuses que jamais. La proportion du financement accordé par les gouvernements aux universités et aux collèges a chuté radicalement au cours des 50 dernières années. Dans les années 60 et 70, 90 % des revenus de fonctionnement des universités venaient du financement gouvernemental. Aujourd'hui, le financement public couvre à peine 50 % du coût de l'enseignement universitaire et collégial. Dans les états membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la moyenne est de 68 %.

Le groupe de travail a demandé au gouvernement fédéral d'assumer un rôle de leadership dans l'éducation postsecondaire et d'inverser la tendance au sous-financement. Le groupe a notamment fait campagne en faveur de l'adoption de la *Loi sur l'éducation postsecondaire* qui enchâsserait dans la loi le droit à l'éducation postsecondaire et restaurerait un transfert dédié aux provinces et aux territoires pour compenser le manque de financement et mettre fin aux hausses des droits de scolarité.

En réponse au sous-financement, les membres du secteur de l'EPS de la Colombie-Britannique ont mené une campagne intitulée « Where's The Funding?!? » ou WTF?!?

(Où est le financement?). La campagne a attiré l'attention sur le problème du sous-financement chronique des collèges et universités en Colombie-Britannique. Elle s'est ensuite répandue en Ontario – et pourrait devenir nationale.

Le groupe de travail a pris des mesures pour sensibiliser les gens à la perte de financement de nos établissements d'enseignement et promouvoir la *Loi sur l'éducation postsecondaire*. Le groupe a amorcé la production d'une trousse d'outils pour aider les sections locales à parler de la loi à leurs membres et à d'autres citoyens et pour soutenir le lobbying des élus.

Droits de scolarité et dette étudiante

Puisque les gouvernements fédéral et provinciaux ont abdiqué leurs responsabilités en matière de financement de l'éducation postsecondaire, le fardeau du paiement repose maintenant lourdement sur les épaules des étudiants et de leurs familles, sous la forme d'une hausse des droits et frais de scolarité. Entre 1990 et 2014, les droits de scolarité au Canada ont subi une augmentation moyenne ajustée à l'inflation de plus de 155 %. En Ontario, les droits ont grimpé de plus de 180 %.

Avec cette montée en flèche des droits de scolarité, les étudiants ont dû contracter des prêts encore plus élevés. Aujourd'hui, le gouvernement fédéral accorde un peu plus de 2,5 milliards de dollars chaque année en nouveaux prêts d'études canadiens. En 2014, la dette moyenne des étudiants était estimée à plus de 28 000 \$ – et c'est sans compter leurs dettes privées.

Le SCFP doit attirer l'attention sur les droits de scolarité parce que bon nombre de nos membres sont à la fois travailleurs et étudiants, et une autre importante proportion sont parents d'étudiants au postsecondaire. Les étudiants et leurs familles se débattent pour assumer le coût de leurs études, et leurs dettes peuvent atteindre les 100 000 \$. L'accès à l'EPS est une question d'égalité. Les Autochtones et les membres de nombreux groupes racisés sont sous-représentés en éducation postsecondaire et le manque d'éducation aggrave encore l'inégalité.

Grâce à ce livret *Nos choix, notre avenir*, aux articles rédigés dans *La Réplique* et à d'autres documents préparés par le groupe de travail, nous avons cherché à sensibiliser les membres à cette crise grandissante et nous leur avons fourni les outils nécessaires pour soulever la question dans leurs milieux de travail et dans leurs collectivités.

Impartition, privatisation et travail précaire

En plus de créer une crise de la dette étudiante, la diminution du financement du gouvernement a incité les universités et les collèges à sous-traiter du travail qui était auparavant effectué par des membres du SCFP. Les services d'alimentation et de gardiennage sont souvent les cibles de la privatisation.

Mais la privatisation ne se limite pas à ces domaines « traditionnels » et commence même à faire son apparition dans l'instruction des étudiants. Plusieurs universités ont conclu des contrats avec des collèges privés à but lucratif pour qu'ils offrent des programmes d'entrée. La sous-traitance de l'éducation des étudiants a entraîné des pertes d'emplois pour les enseignants du SCFP.

Même si nous savons que la sous-traitance menace la sécurité d'emploi et favorise la précarisation du travail, nous avons commencé à constater que les universités et les collèges s'engagent directement dans beaucoup de ces mêmes pratiques. Ils ont aussi tendance à ne pas pourvoir les postes vacants à plein temps dans les services d'alimentation et de gardiennage et à compter de plus en plus sur les travailleurs à temps partiel et occasionnels. Il y a même des cas de travailleurs mis à pied en même temps que les établissements affichent des postes occasionnels dans ces domaines.

Le groupe de travail a diffusé de l'information sur son expérience en sous-traitance, en plus de proposer des suggestions sur les moyens à prendre – comme la mobilisation des membres et les stratégies de négociation pour résister à l'impartition, à la privatisation et au travail précaire.

Régimes de retraite

Les universités font partie des quelques secteurs au SCFP où les régimes de retraite sont directement offerts par l'employeur, ce qui crée de nombreux défis et de nombreuses possibilités pour le secteur. Les exigences de concessions des employeurs sont devenues trop fréquentes aux tables de négociations de l'EPS, une situation qui a donné lieu à diverses formes de moyens de pression. Les membres du secteur ont été solides et ont riposté à ces attaques.

En Ontario, le gouvernement voudrait que les universités, qui ont chacune leur propre régime, adhèrent à un type quelconque de régime conjoint pour l'ensemble de l'industrie. Avec d'autres syndicats du secteur, le SCFP a étudié la question et a participé à un dialogue avec tous les intervenants.

Le Service de la recherche du SFCP a fait le point avec le groupe de travail sur les dernières attaques contre les régimes de retraite dans notre secteur et nous avons partagé cette information et discuté de diverses stratégies partout au pays sur les meilleurs moyens à prendre pour lutter contre les concessions exigées au chapitre des retraites et améliorer l'accessibilité pour les membres présentement exclus. Le groupe de travail a commencé à travailler à un projet de recensement des régimes de retraite dans le secteur, en tenant compte des obstacles à l'adhésion aux régimes.

Négociations

Nos membres de l'EPS ressentent le vent d'austérité qui souffle sur les tables de négociations de tout le pays. Nous sommes fiers des sections locales du SFCP qui ont entrepris des campagnes et des moyens d'action au travail pour protéger la prestation publique des services, défendre nos régimes de retraite et améliorer les conditions de travail et de vie des membres qui occupent des emplois précaires.

Le groupe de travail a partagé de l'information et des stratégies pour négocier les meilleures conventions collectives qui soient, notamment le recours au Système

d'information sur les conventions collectives (SICC) du SFCP pour favoriser la coordination de nos demandes de négociations.

Respectueusement soumis par,

Les membres du Groupe de travail national sur l'éducation postsecondaire

Theresa Antle Terre-Neuve-et-Labrador
Leo Cheverie
 coprésident Île-du-Prince-Édouard
Kellie Mattatall..... Nouveau-Brunswick
Éric Gascon Québec
Marc Lévesque..... Québec
Janice Folk-Dawson
 coprésidente Ontario
Brianna Goertzen Manitoba
Bill Rafoss Saskatchewan
Robert Wiznura Alberta
Laurie Whyte..... Colombie-Britannique
Michelle Waite..... Colombie-Britannique
Henri Giroux..... agent de liaison du CEN
Matt McLean..... conseiller syndical à la recherche

GRUPE DE TRAVAIL NATIONAL DE LA GARDE À L'ENFANCE

Depuis le dernier congrès, le Groupe de travail national sur les services de garde à l'enfance a travaillé de près avec nos partenaires et alliés des campagnes *Repensons les services de garde* et *Votez pour les services de garde en 2015*. Le degré d'engagement des membres du SCFP en faveur des services de garde et celui d'autres syndicalistes s'accroît grâce à ces efforts. L'appui à l'égard du leadership du gouvernement fédéral en matière de services de garde et d'actions de sa part pour doter le pays d'un programme national plutôt que de mesures de financement individuelles, comme la Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE), le fractionnement du revenu et la Prestation fiscale pour enfants, prend de l'ampleur. Nos efforts depuis le dernier congrès pour positionner le programme national de services de garde au cœur du débat public et en faire un enjeu de la prochaine élection fédérale ont connu beaucoup de succès.

Services de garde 2020

En novembre 2014, la Quatrième conférence nationale sur les politiques en matière de services de garde à l'enfance a eu lieu à Winnipeg. Le SCFP en a été un des principaux commanditaires. Le SCFP a fait partie de son comité de direction, lequel était composé de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (ACSPGE), de la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance et du Childcare Resource and Research Unit. En outre, le SCFP a été le premier organisme d'envergure à annoncer l'octroi de fonds substantiels pour l'organisation de l'évènement. Nous avons aussi financé les téléconférences et les coûts de traduction. Les consœurs Jamie Kass et Margot Young ont siégé au comité de direction de sept personnes pour représenter le SCFP et la consœur Shellie Bird y siégeait également représentant l'ACSPGE.

Le SCFP est reconnu comme champion de longue date des services de garde à l'enfance universellement accessibles. Le confrère Paul Moist, à qui les quelque 600 congressistes ont réservé un accueil chaleureux, a lancé dans le sillon du premier ministre du Manitoba la première plénière en soirée. La conférence a commencé par le visionnement de la vidéo « Repensons les services de garde », une production du SCFP dans laquelle on entend et voit des parents mettre en relief leurs difficultés à trouver des services de garde de qualité et à avoir les moyens de les payer.

Stephen Lewis co-fondateur et co-directeur de l'organisation AIDS-Free World, conférencier principal, a présenté les services de garde comme une « condition préalable à l'égalité des sexes et un bien public, tout

comme le sont les services de santé et l'éducation ». Il a également saisi l'occasion de dénoncer l'absurdité du plan fiscal du gouvernement conservateur pour les familles.

La journée suivante, dans le cadre d'une plénière, des conférencières et conférenciers canadiens et internationaux ont exposé une vision des services éducatifs et de garde à l'enfance et ils ont parlé, notamment, de l'importance de services de garde universellement accessibles et de leurs avantages économiques pour une société. Thomas Mulcair a présenté la vision du Nouveau parti démocratique (NPD), à savoir un programme national de services de garde de qualité et abordables à 15 \$ par jour au maximum.

Plusieurs miniplénières et ateliers se sont déroulés durant le congrès abordant un vaste éventail de thématiques reliées à la vision des services de garde. Ils ont été le théâtre de vives et stimulantes discussions.

Le mouvement syndical est uni sur le front des services de garde. À preuve, le SCFP et d'autres syndicats, notamment le CTC, l'AFPC, le STTP, les TUAC, UNIFOR, le SNEGSP et les Métallos, n'ont pas seulement consenti des fonds à l'évènement, ils ont délégué des membres à Winnipeg pour assister au congrès Services de garde 2020.

Le SCFP a organisé un caucus le dernier jour de la conférence, auquel ont assisté 60 membres et employés du SCFP. Tous et toutes se sont engagés à participer activement aux prochaines étapes de la campagne *Repensons les services de garde* en vue de l'élection fédérale. La conférence s'est terminée sur une assemblée publique fort animée au cours de laquelle les participantes et participants ont cherché des moyens de mobiliser les communautés sur le terrain et de mener des actions locales pour faire de l'accès universel aux services de garde un véritable enjeu électoral de la prochaine élection fédérale. Ils ont également adopté à l'unanimité une résolution pour appuyer le document de vision du congrès : Les services de garde au Canada en 2020 — une vision et une marche à suivre.

Repensons les services de garde

La campagne *Repensons les services de garde* nous permet de ratisser de plus en plus large auprès des membres du SCFP. Les assemblées de cuisine demeurent le fondement de la campagne. Elles se sont avérées un moyen efficace de discuter avec les membres de leurs propres expériences en matière de garde d'enfants et de leur faire réaliser qu'il n'est pas nécessaire que ce soit ainsi. La conversation a évolué d'un dialogue sur les expériences personnelles des

membres à une discussion entourant la vision et les demandes adressées au prochain gouvernement fédéral. Cette vision prend ses assises dans les débats et consensus du congrès de Winnipeg, Services de garde 2020. Au cours des assemblées de cuisine, les personnes parlent de la façon dont leur vie pourrait être améliorée si nous avions accès à des services de garde de qualité et abordables. On discute également de la différence entre un programme qui crée des services de garde et un ensemble de dispositions fiscales destinées à des particuliers pour qu'ils s'achètent un service.

Des outils et de la documentation ont été produits et affichés sur le site web de la campagne Repensons les services de garde pour aider les gens à mieux saisir les enjeux. Une calculatrice a été mise au point pour permettre de calculer les économies rendues possibles grâce à un programme national de services de garde abordables.

Le SCFP a produit une courte vidéo d'animation pour aider les gens à mieux saisir l'importance des services de garde. Elle a été diffusée par les divers réseaux sociaux.

Nous avons également conçu un atelier de plus longue durée destiné aux militants et militantes afin de leur fournir des outils pour organiser des activités et mener des actions dans leurs propres régions.

C'est avec fierté que le SCFP occupe un rôle de premier plan dans la campagne *Repensons les services de garde* et, bien entendu, sans l'engagement de nos membres et du personnel du syndicat, rien ne pourrait se faire. Nous voulons remercier Shellie Bird (section locale 1979 du SCFP) pour son travail acharné, l'enthousiasme qu'elle parvient à susciter chez les membres et sa coordination des assemblées de cuisine. La campagne ne pourrait connaître autant de succès sans tous ces efforts concertés.

Votez pour les services de garde en 2015

Les membres du SCFP ont participé avec des partenaires de coalition à une campagne axée sur l'élection fédérale. Cette campagne, visant à la fois à mobiliser nos membres et à favoriser la collaboration, avait pour but de sensibiliser, de rallier des appuis et de mener des actions pour faire de la question des services de garde un véritable enjeu électoral. En mai 2015, la semaine « Agissez pour les services de garde » a été consacrée à des activités de mobilisation et de sensibilisation à l'importance des services de garde. Les membres du SCFP ont participé à un grand nombre d'activités, notamment à des assemblées de cuisine, des brigades de poussettes, des pique-niques, des œuvres collectives dessinées à la craie et à d'autres activités créatives et amusantes pour illustrer le besoin de

leadership fédéral en matière de services de garde et l'importance des services de garde pour les familles et l'économie.

Beaucoup de membres du SCFP se sont impliqués dans des réseaux d'actions locaux. Ils ont recruté pour la campagne Votez pour les services de garde en 2015 d'autres syndicalistes, des militants et militantes du mouvement pour des services de garde et des citoyens et citoyennes ordinaires.

Organisation syndicale

Les travailleuses et travailleurs en garderie demeurent parmi les employés les moins bien rémunérés au Canada faisant les frais de tarifs de garde toujours à la hausse et d'une mosaïque disparate de services sous-financés. Le Groupe de travail national sur les services de garde est impatient de pouvoir aider et fournir des conseils au SCFP au chapitre de l'organisation syndicale et de la négociation pour les sections locales de travailleurs et travailleuses en garderie. La campagne pour des services de garde et la recherche qui démontre le lien positif entre la syndicalisation et la qualité des services de garde appuieront nos efforts pour accroître la densité syndicale dans un secteur qui demeure largement non syndiqué.

Défense et promotion

Depuis sa fondation, l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (ACPSGE) est un partenaire important du SCFP. À l'instar de nombreux autres groupes de défense et de promotion, l'ACPSGE a écopé sous l'actuel gouvernement conservateur et ne reçoit plus de financement du gouvernement fédéral. Nous encourageons les militants et militantes du SCFP à se joindre à nous pour appuyer cette merveilleuse et tenace organisation ainsi que les diverses coalitions provinciales, quand c'est possible.

Des services de garde aux activités du SCFP

Le comité continuera de promouvoir et de mettre en œuvre le programme *Bienvenue aux enfants* et son guide pour fournir des services de garde aux activités du SCFP et conseillera le Conseil exécutif national et nous travaillerons avec d'autres comités nationaux à l'élaboration d'une politique familiale pour éliminer les obstacles à la participation des membres aux activités syndicales.

Au revoir et merci

Il s'agit du dernier congrès national du SCFP auquel participera la consœur Jamie Kass. Jamie a été un leader incroyable en matière de services de garde pour le SCFP.

Elle préside le comité sur les services de garde du SCFP depuis sa création. Il est difficile de dire à quel point son militantisme, sa créativité et son énergie déployée pour les services de garde nous manqueront. Certes, il ne sera jamais possible de remplacer Jamie, mais elle nous inspirera à devenir des militants et des chefs de file forts et convaincus pour défendre la cause des services de garde.

Respectueusement soumis par,

Les membres du Groupe de travail national de la garde à l'enfance

Gail Brinston..... Terre-Neuve-et-Labrador
Michelle Lohnes Nouvelle-Écosse
Karen Tsistinas Île-du-Prince-Édouard
Sharon Thompson Nouveau-Brunswick

Julie Guilbault..... Québec
Jamie Kass
coprésidente..... Ontario
Shellie Bird Ontario
Lori SchroenManitoba
Kristina AthertonSaskatchewan
Elizabeth TweedaleAlberta
Randi Gurholt-Seary
coprésidente..... Colombie-Britannique
Michael Lanier
membre substitut..... Colombie-Britannique
Louella Vincent.....SEH, Colombie-Britannique
Lori McKay..... agente de liaison du CEN
Michelle Cohenconseillère syndicale à l'égalité
Margot Young.....conseillère syndicale à la recherche

COMITÉ NATIONAL DES PERSONNES AYANT UN HANDICAP

Introduction

Le Comité national des personnes ayant un handicap (CNPAH) du SCFP s'est réuni pour la première fois en novembre 2000, après une conférence du Congrès du travail du Canada sur les travailleuses et les travailleurs ayant un handicap. Le groupe s'est réuni sporadiquement jusqu'en mai 2004, moment où il a élaboré son mandat et un plan d'action pour deux ans.

Le mandat du comité est de promouvoir et de défendre les droits des personnes ayant un handicap et d'améliorer leurs conditions de travail et leur accessibilité au travail; de promouvoir les principes du SCFP; de faire mieux connaître les membres du SCFP ayant un handicap par le biais de la sensibilisation et de l'éducation; et de prendre part à la vie politique pour faire avancer ces objectifs.

Le 11 mars 2015, le Conseil exécutif national a adopté une motion visant à changer le nom pour Comité national des personnes ayant un handicap. Avant cela, il était connu sous le nom de Groupe de travail national des personnes ayant un handicap. Les membres du comité croient que le nouveau nom reflète la permanence du groupe.

Depuis le très mémorable Congrès national de 2013 du SCFP, le comité compte de nombreuses nouvelles personnes membres, dont des représentants de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba.

Au Congrès national de 2013, le groupe a présenté un rapport sur sa campagne de sensibilisation aux droits des personnes ayant un handicap appelée « Solidaires et capables », campagne qui a duré environ deux ans et qui a comporté la production de divers documents éducatifs, l'élaboration du premier cours national du SCFP sur « l'obligation de prendre des mesures d'adaptation », d'une durée de neuf heures, et diverses séances de formation et initiatives de sensibilisation que les membres du CNPAH ont menées dans leurs régions.

Il y a eu des initiatives régionales, dont voici des exemples : la Division de la Colombie-Britannique, avec l'aide du SCFP national, a créé une vidéo intitulée « Prêts et capables : les droits des personnes handicapées et le SCFP militant » (Ready and Able: Disability Rights and the CUPE Activist) au sujet des expériences des membres qui ont vu leurs handicaps être accommodés; au Nouveau-Brunswick, les membres du personnel du SCFP ont offert une formation sur « l'obligation de prendre des mesures d'adaptation » aux membres, leurs employeurs et des militants

d'organisations de défense des droits des personnes ayant un handicap; et à l'Île-du-Prince-Édouard, en Ontario, en Saskatchewan et au Manitoba, les membres ont pris la parole lors de réunions syndicales et de congrès pour parler des droits des personnes ayant un handicap.

Notre travail au cours du mandat pour 2013-2015

Satisfait du succès de sa campagne, ainsi que des fiches d'information, de la vidéo, des étiquettes de bagages, des affiches et des présentations qui en ont découlé, le CNPAH a poursuivi son militantisme de diverses façons depuis le Congrès national de 2013. La plupart de nos activités se sont concentrées sur les questions suivantes :

- a) offrir des conseils sur l'élaboration de nouvelles fiches d'information relatives aux handicaps semblables aux quatre fiches produites dans le cadre de la campagne de sensibilisation aux droits des personnes ayant un handicap. Ces fiches d'information ont été utilisées dans le cadre des cours du SCFP sur l'obligation de prendre des mesures d'adaptation, des cours pour les personnes déléguées syndicales, lors d'événements pour les personnes ayant un handicap et lors de réunions des sections locales partout au Canada. Elles sont particulièrement bien adaptées étant donné que les lieux de travail du SCFP traitent de plus en plus des mesures d'adaptation;
- b) examiner des façons de travailler avec le Congrès du travail du Canada et des organisations et gouvernements progressistes afin de lutter contre la pauvreté et la marginalisation répandues dans la communauté des personnes ayant un handicap. Des exemples incluent des initiatives pour l'emploi et des possibilités d'emploi pour les personnes ayant un handicap et le lobbying pour des améliorations aux prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada et d'autres ressources;
- c) offrir des conseils pour voir à ce que tous les congrès, conférences et séances de formation du SCFP soient réellement accessibles et que les préoccupations relatives aux handicaps et à l'accessibilité soient incorporées dans les séances de formation du SCFP, ainsi que dans le travail de leur syndicat et de leurs lieux de travail;
- d) travailler avec d'autres groupes qui revendiquent l'égalité et comités pour atteindre nos objectifs communs d'accessibilité, de justice, d'égalité des chances et de représentativité dans le processus décisionnel;

- e) surveiller les progrès que le gouvernement fédéral a faits ou fera pour se conformer à ses obligations en vertu de la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies.

Les autres activités principales incluent :

Présentations sur les préoccupations et les droits des personnes ayant un handicap

Au cours des deux dernières années, le CNPAH a bénéficié de présentations sur les préoccupations des personnes ayant un handicap et sur des initiatives relatives aux droits des personnes ayant un handicap, présentations faites par la consœur Vicky Smallman, directrice du Service des droits de la personne du Congrès du travail du Canada, Nikias Vangelis, du Conseil des Canadiens avec déficiences, du confrère Bill Robb, directeur de la Direction du développement syndical, Wendy Porch, du Groupe de travail canadien sur le VIH et la réinsertion sociale, ainsi que de la consœur Conni Kilfoil, conseillère syndicale, qui a fait une présentation sur « l'obligation de prendre des mesures d'adaptation ».

Éducation pour les membres, les employeurs et la collectivité

Quelques membres du CNPAH ont fait des présentations sur des questions relatives aux handicaps à leurs sections locales. De plus, le confrère Pat Shade, coprésident, a organisé une formation sur « l'obligation de prendre des mesures d'adaptation » pour les directeurs, les membres du SCFP, le corps professoral et le personnel du Service des ressources humaines à l'Université de Victoria. La consœur Ann Ramsay, coprésidente, a participé à l'organisation d'une formation similaire pour les membres du SCFP, les employeurs et le Conseil des personnes handicapées de l'Île-du-Prince-Édouard (Prince Edward Island Council for the Disabled), à Charlottetown (Î.-P.-É.).

Conférence nationale du SCFP sur les droits de la personne

En février 2015, des membres du comité, soit les consœurs Ann Ramsay, Jayne Warner, Valerie Beel et Debbie Fraess, ont assisté à la Conférence sur les droits de la personne et elles ont visité le nouveau Musée des droits de la personne de Winnipeg, visite qu'elles ont toutes appréciée.

Éducation sur la santé mentale

La consœur Valerie Beel a assisté, au nom du comité, aux cours de la série de cours pour les délégués syndicaux, offerts sous forme de projet pilote, sur la « santé mentale

au travail » et fait ses commentaires à la Direction du développement syndical et au CNPAH.

Audit sur l'accessibilité au site

Comme c'est le cas depuis 2007, deux membres du CNPAH ont travaillé avec les membres du personnel du SCFP national pour effectuer un audit de deux jours du site où aura lieu le Congrès national de 2015. Cette initiative a réduit de façon importante les plaintes de la part des membres au sujet des obstacles à la participation des membres ayant un handicap, etc.

Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies

Le comité a eu la chance d'avoir deux visites de M. Vangelis Nikias, directeur de programme du Conseil des Canadiens avec déficiences, qui a parlé de l'importance de la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies, qui impose des obligations concrètes au gouvernement fédéral canadien. Lorsque le rapport final du Canada sur ses obligations en vertu de la Convention a été publié l'an dernier, le CNPAH a travaillé avec sa personne-ressource pour préparer un projet de réponse au rapport final du Canada.

Le travail du comité sur ce dossier a grandement profité de la relation que nous avons développée avec le Conseil des Canadiens avec déficiences, par l'entremise de M. Nikias, ainsi que des discussions qu'ont eues les membres qui siègent au Comité des droits des personnes ayant un handicap du Congrès du travail du Canada.

Étiquettes à bagages

Les membres ont distribué des étiquettes à bagages élégants, sur lesquels apparaît le message « les droits des personnes ayant un handicap sont des droits de la personne », étiquettes qui faisaient partie de la campagne « Solidaires et capables ». Lorsque les gens ont assisté à des événements, ces étiquettes ont entraîné des conversations sur le rôle impressionnant que joue le SCFP dans la défense des droits des personnes ayant un handicap.

Autonomisation personnelle et militantisme politique

Le CNPAH a réussi à habiliter ses propres membres. Le fait de connaître et de comprendre les droits prévus dans leurs conventions collectives et leurs droits de la personne les a incités à devenir des militants.

Par exemple :

- la consœur Debbie Fraess, de la Colombie-Britannique, à qui le conseil municipal avait refusé l'utilisation d'un espace de stationnement réservé aux personnes handicapées entre 9 h 00 et 21 h 00, a déposé une plainte relative aux droits de la personne fondée sur un handicap qui a permis de résoudre la situation; il a été jugé qu'il ne pouvait y avoir de durée maximale sur l'utilisation d'un espace de stationnement réservé aux personnes handicapées. Lorsque Debbie, passagère à bord d'un traversier, n'a pu quitter son véhicule en raison de la façon dont son véhicule avait été installé sur le traversier, elle a porté plainte à la société des traversiers, insistant pour qu'elle respecte ses droits. La société a non seulement corrigé la situation, mais elle a invité Debbie à siéger au Comité consultatif sur l'accessibilité du Service des traversiers de la Colombie-Britannique (BC Ferries), un poste qu'elle a été heureuse d'accepter.
- la consœur Ann Ramsay, de l'Île-du-Prince-Édouard, a joué un rôle déterminant en aidant à organiser une formation sur « l'obligation de prendre des mesures d'adaptation » pour les membres, les employeurs et les militants des droits des personnes ayant un handicap au sein de sa division. Elle a par la suite été invitée à siéger au conseil d'administration du Conseil des personnes ayant un handicap de l'Île-du-Prince-Édouard (Prince Edward Island Council for Disabled) et, par la suite, elle a reçu le Prix de défense des droits des personnes ayant un handicap du Conseil des Canadiens.
- le confrère Pat Shade, de la Colombie-Britannique, est l'agent à l'accommodement de sa section locale à l'Université de Victoria et il travaille avec l'Université sur l'accommodement des membres du SCFP ayant un handicap. Il a également organisé une formation du SCFP sur l'obligation de prendre des mesures d'adaptation pour des groupes conjoints SCFP/direction, dont sa section locale a grandement bénéficié.

- le confrère Mike White, de la Nouvelle-Écosse, a exercé, avec succès, des pressions sur une organisation de service dont il est membre afin qu'elle crée des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées.
- la consœur Susan Kearsey, de Terre-Neuve-et-Labrador, a écrit une histoire très fascinante sur les symptômes de la dépression et sur sa propre bataille avec ce handicap. Elle a partagé son histoire avec sa section locale et a accepté qu'elle soit affichée sur le site Web du SCFP national. Des membres lui ont dit que son histoire les avait éduqués et touchés profondément.
- la consœur Abby Bourque-Coyle, du Nouveau-Brunswick, travaille avec la conseillère syndicale à l'égalité du Nouveau-Brunswick sur les questions d'accessibilité à son lieu de travail.

Respectueusement soumis par,

Les membres du Comité national des personnes ayant un handicap

Susan Kearsey Terre-Neuve-et-Labrador
Michael Graham White Nouvelle-Écosse
Ann Ramsay
coprésidente Île-du-Prince-Édouard
Abby Bourque-Coyle Nouveau-Brunswick
Jayne Warner Ontario
Joanne Dowswell Ontario
Valerie Beel Manitoba
Laurie Shiels Saskatchewan
Deborah Stewart Alberta
Pat Shade
coprésident Colombie-Britannique
Deborah Fraess SEH, Colombie-Britannique
Stephen Drost agent de liaison du CEN
Odette Robichaud agente de liaison du CEN
Conni Kilfoil conseillère syndicale à l'égalité